

# Le Monde

## AFFAIRE BENALLA : LA RIPOSTE DE MACRON

► L'Élysée et Matignon ont, mardi 24 juillet, répondu aux accusations entourant la gestion de l'affaire du chargé de mission Alexandre Benalla

► Lors des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, le premier ministre a plaidé qu'« une dérive individuelle ne fait pas une affaire d'Etat »

► Patrick Strzoda, le directeur de cabinet de Macron, a ensuite défendu l'attitude de la présidence devant la commission d'enquête parlementaire

► En fin de journée, le président de la République est à son tour intervenu, à l'occasion d'une réunion informelle des parlementaires et des cadres LRM

► Le chef de l'Etat a endossé la responsabilité de la sanction et dénoncé « la République des fusibles, la République de la haine »

PAGES 6-7

### “ Le seul responsable, c'est moi

Dans son discours, mardi 24 juillet, à Paris, Emmanuel Macron défend la position de l'Élysée dans l'affaire Benalla et dénonce les contrevérités et « un pouvoir médiatique qui veut devenir un pouvoir judiciaire ». « Le Monde » décrypte les explications, mais aussi les imprécisions et les omissions du chef de l'Etat

PAGES 8-9 ET DÉBATS PAGE 23



Capture d'écran d'une vidéo amateur enregistrée à la Maison de l'Amérique latine, le 24 juillet. AFP

## L'été



PRODD/CFRA

« L'Insoumis »  
Alain Delon  
et la guerre  
d'Algérie

DELON EN SIX FILMS-CULTES - PAGES 18-19

Mondovino  
Les vignerons font  
de la résistance

VIGNOBLES EN ÉBULLITION - PAGE 21

L'ombre du Mossad  
sur Paris

NIDS D'ESPIONS - PAGE 20

### Finances

L'indépendance  
des banques  
centrales irrite

Trump en tête, nombre  
de gouvernements rêvent  
de reprendre la main  
sur la politique monétaire

PAGE 11

### RDC

Jean-Pierre Bemba :  
« Je souhaite  
le pouvoir  
par les urnes »

PAGE 2

### Europe

Affaire Barroso :  
un rapport critique  
le laxisme  
de la Commission

PAGE 11

### Nucléaire

Nouveaux retards  
et surcoûts  
pour l'EPR  
de Flamanville

PAGE 12

### Culture

Lieux magiques  
et performances  
de haut vol au  
festival Paris l'été

PAGE 14

### LE REGARD DE PLANTU



**M**  
ÉDITORIAL  
ISRAËL ET LES  
RISQUES D'UNE LOI  
IDENTITAIRE  
PAGE 23 ET PAGE 4

L'or rose  
de Provence

Supérieur  
PRADEL

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



**Jean-Pierre Bemba, à Bruxelles, le 24 juillet.**

OLIVIER PAPEGNIÉS/  
COLLECTIF HUMA  
POUR « LE MONDE »

# Bemba : « Je souhaite le pouvoir par les urnes »

L'ancien chef rebelle congolais, acquitté des charges de crimes contre l'humanité, brigue la présidence

BRUXELLES - envoyé spécial

Dans la suite d'un grand hôtel de Bruxelles, Jean-Pierre Bemba semble à l'étroit, à la fois serein et nerveux. « Dix ans de prison, ça force à méditer sur soi et sur mon pays, auquel j'ai réfléchi en voyant la situation se dégrader », déclare ce colosse de 1,90 mètre au visage poupin, malgré ses 55 ans, les guerres et la prison. C'est la première fois qu'il s'exprime depuis son acquittement en appel des charges de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, prononcé le 8 juin par la Cour pénale internationale (CPI).

De la capitale belge, où il a été arrêté en mai 2008 et transféré à la CPI, l'ancien chef de la rébellion, qui a combattu par les armes Joseph Kabila, avant d'être nommé vice-président de la République démocratique du Congo (RDC), confirme son retour, le 1<sup>er</sup> août, à Kinshasa, où il devrait arriver en jet privé dans la matinée.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai pris les armes. Il le fallait

pour amorcer un retour à la démocratie, mais il n'en est plus question et je souhaite conquérir le pouvoir par les urnes, précise-t-il. A Kinshasa, je n'ai pas prévu de meeting politique. Je vais me recueillir sur la tombe de mon père et déposer ma candidature à la magistrature suprême. »

Cette dernière décennie, Jean-Pierre Bemba l'a passée dans la prison de Scheveningen, à La Haye, à jouer au tennis et au football, à s'adonner au piano et à la peinture. « Mon monde a changé », concède-t-il. Son ami le Lybien Mouammar Kadhafi est mort, de même que le Gabonais Omar Bongo. Il n'a pas pu assister à l'enterrement de son père, décédé en juillet 2009, le puissant homme d'affaires Jeannot Bemba Saolona, à la fortune démultipliée grâce à sa proximité avec l'ex-président zaïrois Mobutu Sese Seko (1965-1997), qu'il a lui-même conseillé à la fin de son règne.

De sa cellule, il a aussi vu son pays s'enfoncer dans une profonde crise politique et économique, marquée par des massacres et

une répression féroce des manifestants hostiles au président Joseph Kabila, son « ancien ennemi devenu son adversaire politique », comme il dit aujourd'hui. Même si le « chairman » du Mouvement de libération du Congo (MLC), son mouvement politico-militaire devenu un parti de l'opposition, n'a jamais cessé de peser sur la stratégie et de donner ses ordres.

« On l'observe »

Depuis son acquittement, il a obtenu le passeport diplomatique auquel il a droit en tant que sénateur. Ce qui lui a valu d'être soupçonné de compromission avec le pouvoir, selon la rumeur de Kinshasa, alimentée par la présence de figures du régime au congrès du MLC, le 12 juillet. « Fake news ». Kabila doit partir, dit-il. Je n'ai aucun contact avec lui et ses hommes depuis 2006. »

Cette année-là, Jean-Pierre Bemba quitte son poste de vice-président, qu'il détenait depuis 2003, et devient le candidat malheureux à la présidentielle qui s'est soldée par des affrontements

**« Mon monde a changé », concède Jean-Pierre Bemba après dix ans passés en prison à La Haye**

à l'arme lourde entre ses hommes et la garde républicaine de Kabila.

A Bruxelles, ce mardi 24 juillet, le charismatique politicien éruptif, voire autoritaire, d'autrefois se montre prudent, presque réservé. La figure hiératique du chef de la rébellion appartiendrait à une autre époque, celle de la deuxième guerre du Congo (1998-2003). A Kinshasa, la capitale, et dans son fief de l'Equateur (ouest), il reste très populaire. « C'est juste un adversaire de plus, dit André-Alain Atundu Liongo, porte-parole de la majorité présidentielle. On l'observe et on adaptera éventuellement notre stratégie. »

Le mwana mboko, l'« enfant du pays » qui fustigeait la « mafia du Katanga », province d'origine du chef de l'Etat et des caciques du régime, est considéré par ses partisans comme le seul capable de tenir tête au régime Kabila. Si son discours peut sembler adouci, ses idées n'ont pas vraiment changé. « Il est inadmissible que seule une région monopolise tous les postes stratégiques. C'est une tribalisation du pouvoir », fulmine-t-il. S'il devait saluer une réalisation de Joseph Kabila depuis son arrivée au pouvoir en 2001 ? « Il a réussi à faire en sorte que le Congo reste uni, avec l'aide cruciale des Nations unies. »

La RDC est suspendue à la tenue des élections le 23 décembre, toujours incertaines et déjà contestées par l'opposition. Avec deux ans de retard, cet immense pays d'Afrique centrale pourrait connaître la première alternance politique pacifique de son histoire. Le retour inattendu de Jean-Pierre Bemba bouleverse l'échiquier politique congolais et modifie les rapports de force au sein d'une opposition fragile, divisée et à bout de souffle. Depuis la mort de son leader historique, Etienne Tshisekedi, le 1<sup>er</sup> février 2017 à Bruxelles, où sa déposition mortelle est toujours dans une chambre froide en attente d'un rapatriement, nul n'a su s'imposer.

La capitale belge a des allures de tombeau confortable pour certains transfuges du pouvoir, qui tentent de faire carrière dans l'opposition à coups de millions d'euros. Comme le riche ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, contraint à l'exil et qui a une nouvelle fois annoncé son retour à Kinshasa pour déposer sa candidature. Il s'est allié à Félix Tshisekedi, l'héritier politique de son père, malmené par une frange de son parti, et a nommé comme directeur de cabinet l'ancien secrétaire général du MLC, Olivier Kamitatu, considéré comme un « traître » par le camp de M. Bemba.

« L'opposition doit s'unir et avoir une seule candidature, que ce soit moi ou un autre, je l'accepterai », assure Jean-Pierre Bemba. S'il ne cache pas son dessein d'être le leader naturel, il va devoir composer avec ces opposants affairistes qui lui ont rendu visite en prison pour solliciter l'appui du MLC. « Les voilà qui, pour continuer d'exister, vont peut-être devoir se résigner à soutenir Bemba, qui a pour eux une détestation cordiale », constate un diplomate occidental.

« Je sais comment faire »

« J'ai un projet, une vision », répète M. Bemba, en montrant un manifeste de près de deux cents pages, rédigé en prison. Il y est question de relance économique et d'investissements dans les infrastructures, la santé, l'éducation, mais aussi de partenariats avec les pays de la région, qu'il va devoir convaincre. Il assure que son ancien parrain, le président ougandais Yoweri Museveni, 73 ans, est resté bienveillant à son égard. En diplomate rusé, il préconise un « dialogue constructif » avec le Rwanda, longtemps accusé de piller et de déstabiliser l'est de la RDC, de même qu'avec les autres pays de la région.

« Pour développer la RDC, il faut restaurer l'autorité de l'Etat. Plus de quatre-vingts groupes armés dans l'est du pays, ça ne peut plus durer », dit-il avec aplomb. Pourquoi pourrait-il rétablir l'ordre dans le pays où une partie du territoire échappe toujours au contrôle du pouvoir central ? « Je suis le seul à avoir monté de toutes pièces une milice composée de plus de cinquante mille hommes, que j'ai gérée durant cinq ans. Donc je sais comment faire », répond-il. A sa manière, Jean-Pierre Bemba veut incarner l'espoir et l'avenir, mais rappelle un passé violent qu'il veut faire oublier. A Bruxelles, dans son costume de présidentiable, il a donné le coup d'envoi de sa campagne. ■

JOAN TILOUINE

## Une peine pour « subornation de témoins » attendue à la CPI

SA LIBÉRATION PROVISoire a été prononcée le 12 juin après avoir été acquitté par la Cour pénale internationale (CPI) des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre en Centrafrique dont il était accusé, mais Jean-Pierre Bemba n'en a pas tout à fait fini avec la justice internationale. Il doit signifier à la CPI chacun de ses déplacements, comme son retour prévu début août à Kinshasa, jusqu'à ce que soit prononcée sa peine définitive dans une affaire connexe, qui peut théoriquement ramener le sénateur congolais à la case prison pour quelques mois, mais ce scénario reste improbable.

L'acquittement prononcé début juin en faveur de M. Bemba avait été précédé, début mars, d'une condamnation pour « subornation de témoins ». Quatorze d'entre eux, censés déposer en sa faveur lors de son procès pour crimes contre l'humanité, ont été subornés par M. Bemba et quatre

coaccusés, dont son ex-avocat, M<sup>e</sup> Aimé Kilolo, et le député congolais Fidèle Balala.

S'ils ont été reconnus coupables, les juges n'ont pas encore prononcé la peine dans cette affaire, pour laquelle le candidat déclaré du Mouvement pour la libération du Congo (MLC) à la présidentielle de décembre risque jusqu'à cinq ans de prison. C'est d'ailleurs la peine requise par l'accusation.

**Dossier « empoisonné »**

Lors d'une audience début juillet, le substitut du procureur avait estimé que le dossier pour crimes contre l'humanité avait été « empoisonné » par les faux témoignages, et affirmé que l'accusé était parvenu à ses fins puisqu'il avait été finalement acquitté. Si Jean-Pierre Bemba a passé dix années dans la prison de Scheveningen, les juges ne prennent en compte que les quatre ans et deux mois passés en préventive

depuis sa mise en accusation pour subornation de témoins. Et l'ex-détenu n'ayant ni intimidé les témoins ni tenté à leur sécurité, les juges pourraient prononcer une peine bien inférieure à celle requise.

Cette peine pourrait s'accompagner d'une amende, versée au fonds de la cour consacré aux victimes, qui, peu après l'acquittement de M. Bemba, avait annoncé un programme d'assistance à destination des victimes centrafricaines.

Si Jean-Pierre Bemba a peu de risques de retrouver la prison de Scheveningen, sa condamnation pour subornation de témoin pourrait compliquer la validation de sa candidature à la présidentielle en République démocratique du Congo : la loi congolaise prévoit que sont inéligibles les personnes condamnées pour corruption. ■

STÉPHANIE MAUPAS  
(LA HAYE, CORRESPONDANCE)

# Au Cambodge, les ouvrières convoquées aux urnes

Après avoir muselé l'opposition, le premier ministre, Hun Sen, courtise les exploitées du textile

## REPORTAGE

PHNOM PENH - envoyé spécial

Quatre heures de l'après-midi dans le quartier de Tuol Sangke, en périphérie de Phnom Penh : sous un ciel maussade de mousson, entre deux rafales de pluies, les usines textiles déversent les flots de milliers d'ouvrières qui viennent d'achever leur journée de travail. Ouvrières car, au Cambodge, où le textile représente plus de 70 % des exportations du royaume, les femmes constituent l'écrasante majorité du personnel employé dans ce secteur (850 000 personnes).

À l'approche des élections législatives du dimanche 29 juillet, alors que le gouvernement du premier ministre, Hun Sen, au pouvoir depuis trente-trois ans, donne des signes de plus en plus clairs d'autoritarisme, le vote des ouvrières est considéré comme une source non négligeable de légitimité pour un régime qui en a bien besoin. « En 2013, j'avais voté pour l'opposition », explique Nay Yang, 24 ans, qui a commencé sa carrière de couturière de fermetures à glissière pour pantalons à l'âge de 14 ans. Assise dans un modeste café du quartier, où elle se remet de sa peine en buvant une boisson énergisante, elle ajoute en riant, presque gênée, comme si elle s'en excusait : « De nouveau, je ne voterai pas pour le parti de Hun Sen ! »

Elle aura cependant du mal, cette fois-ci, à glisser dans l'urne un bulletin en faveur des adversaires de la formation du premier ministre, le Parti du peuple cambodgien (PPC) : Hun Sen a fait dissoudre, à l'hiver 2017, par une justice à sa botte, le plus grand parti de l'opposition, le Parti du sauvetage national du Cambodge (PSNC). Motif : « Conspiration avec les États-Unis et d'autres puissances étrangères »

dans le but de fonder une « révolution ». Fermez le ban : outre le PPC, dix-neuf autres formations ont beau se présenter aux élections, la plupart sont soit considérées comme des groupes affiliés au pouvoir en place, soit n'ont aucune chance de remporter un siège à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre, 65 ans, est un ancien défecteur khmer rouge porté au pouvoir dans les années 1980 par les Vietnamiens, qui avaient envahi le Cambodge en 1979 pour chasser le régime génocidaire de la clique de Pol Pot. Il courtise l'électorat ouvrier, même si, au vu des situations souvent proches de l'exploitation, celui-ci, à l'image de la jeune Nay Yang, a tendance à se méfier d'un régime de plus en plus lié économiquement à la Chine, principal investisseur au Cambodge. Le royaume est désormais le pays le plus proche de Pékin dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est.

### « Une vie décente »

Indice de l'importance du vote ouvrier, trois jours de congé ont été accordés à partir de samedi, afin de permettre aux employés de retourner voter en province. Et les patrons les exhortent à remplir leur devoir de citoyen. Il se murmure que ceux qui ne pourront pas montrer, mardi prochain, leur index taché d'encre grise, preuve du passage aux urnes, pourraient être sanctionnés. Hun Sen a besoin d'un taux de participation élevé pour asseoir sa crédibilité.

On a d'ailleurs vu ce dernier, durant la campagne, se faire photographe tout sourire à la sortie des usines avec des travailleuses, elles-mêmes hilares pour la circonstance. Propagande ? Cela en a tout l'air. « Je gagne 170 dollars par mois [145 euros, la monnaie américaine est la référence au Cambodge], mais cela ne suffit pas », explique



Le premier ministre, Hun Sen, avec des employées du secteur textile, dans la province de Kandal, le 4 juillet. SAMRANG PRING/REUTERS

## La couturière Nay Yang aura du mal à voter pour le Parti du sauvetage, opposé au premier ministre : ce dernier l'a fait dissoudre

Nay Yang, qui compte sur ses doigts : « La chambre que je partage avec une copine me coûte 50 dollars, eau et électricité comprises. Je dépense une centaine de dollars pour me nourrir. Quand je peux, j'envoie 20 dollars à ma famille dans la province de Takeo [sud]. La plupart du temps, à la fin du mois, il ne me reste plus rien ! »

Depuis quelques années, à la suite de manifestations ouvrières de grande ampleur – parfois violemment matées par la police, comme en janvier 2014 (quatre morts) –, les entreprises et le gouvernement ont été contraints d'augmenter les salaires. En 2013, Nay Yang gagnait 61 dollars, elle en gagne donc presque le triple aujourd'hui. Mais ce n'est pas assez, constate également l'un de ses collègues, le syndicaliste Khan Thnom, 33 ans : « Compte tenu du coût de la vie, on devrait gagner

entre 250 et 300 dollars pour s'assurer une vie décente. Et c'est compter sans l'inflation », affirme ce jeune homme chargé de coudre des boutons sur des jeans pour le compte de la même entreprise que sa collègue, la compagne chinoise Roo Hsing, sous-traitant notamment d'H & M.

Si les conditions de vie des ouvrières se sont améliorées par rapport aux décennies passées, la vie dans les ateliers s'apparente parfois encore à de l'esclavage déguisé. Les contremaîtres, la plupart du temps originaires de Chine continentale, hurlent sur les ouvrières si la cadence n'est pas respectée. « Ils nous insultent, dit Nay Sang. Leurs interprètes nous traduisent du chinois des propos méprisants. Si on produit plus, les interprètes gagnent des primes. »

### « Gouvernement tatillon »

La montée en puissance de syndicats indépendants a permis aux ouvrières de ne pas être totalement démunies face à la violence des petits chefs. « Quand ils nous crient trop dessus, on va se plaindre au patron », explique Khan Thnom. Et, au bout de trois plaintes, le contremaître peut recevoir un blâme !

Le travail syndical n'est tout de même pas une sinécure dans un pays où les entreprises sont sous forte pression de l'État, pour lequel la manne de l'industrie textile doit rester compétitive face aux concurrents vietnamiens, thaïlandais

ou bangladais. Le régime doit contenir la hausse des salaires tout en les augmentant peu à peu pour garantir la paix sociale.

« Vous ne pouvez pas imaginer les difficultés auxquelles nous nous heurtons », grimace Ath Thorn, président de la Coalition de l'union démocratique des travailleurs du textile cambodgien, qui regroupe huit organisations syndicales indépendantes. Lui-même est sous le coup de sept chefs d'accusation pour avoir été l'un des organisateurs des récentes manifestations. « Le gouvernement se montre de plus en plus tatillon en ce qui concerne l'enregistrement officiel des syndicats. Bientôt, il va nous falloir nous enregistrer de nouveau, et il n'est pas dit qu'on va y arriver. » Il ajoute, dépité : « Dans ce cas, nous serons considérés par le pouvoir comme des syndicats illégaux ! »

L'économie du Cambodge a encore progressé de 6,8 % en 2017, et Hun Sen peut se féliciter d'avoir présidé à une évolution somme toute remarquable – 7,6 % de croissance annuelle en moyenne sur vingt ans, jusqu'en 2015 – pour une nation anéantie dans les années 1970 par quatre ans de règne khmer rouge. « Dimanche, je vais sans doute rayer mon bulletin de vote », prévoit pourtant l'ouvrière Nay Yang. Sa manière à elle de protester contre un système devenu, de fait, régime à parti unique. ■

BRUNO PHILIP

## LE CONTEXTE

### LÉGISLATIVES

Au pouvoir depuis plus de trente ans, le premier ministre, Hun Sen, devrait, sans surprise, conserver une large majorité à l'occasion des législatives organisées, dimanche 29 juillet, au Cambodge. Installés par les Vietnamiens à la chute des Khmers rouges, Hun Sen et son parti postcommuniste, le PPC, règnent sans partage sur le pays.

### OPPOSITION

Après avoir effectué une percée en 2013 en obtenant plus de 40 % des voix, le principal parti d'opposition, le Parti du sauvetage national du Cambodge (PSNC) a été dissous par la justice à l'hiver 2017. Son chef, Kem Sokha, est en prison, accusé d'avoir fomenté une révolution avec le soutien de Washington. La plupart des opposants vivent en exil pour échapper à des poursuites.

# La Corée du Nord commence à démanteler un site de tir de missiles

Pyongyang apporte un peu d'air à Donald Trump, critiqué pour le peu d'engagements concrets qu'il a obtenus de Kim Jong-un

TOKYO - correspondance

Rassuré, Donald Trump ? Quelque peu soulagé, en tout cas, par les informations sur le démantèlement d'installations du site nord-coréen de lancement de satellites de Sohae, considéré comme essentiel à son programme de développement de missiles balistiques. « De nouvelles images montrent aujourd'hui que la Corée du Nord a commencé le démantèlement d'un important site de missiles et nous apprécions cela », a déclaré mardi 24 juillet le président américain depuis Kansas City (Missouri) où il assistait à une convention de vétérans.

La veille, 38 North, site américain spécialisé dans le suivi de la Corée du Nord, a publié une analyse de photos satellites montrant que le régime de Pyongyang a « commencé le démantèlement d'installations importantes » de son

## Pour le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, des vérifications « sur le terrain » sont nécessaires

« principal site de lancement de satellites depuis 2012 », situé dans le nord-ouest du pays.

L'un des éléments démontés est la structure où sont assemblés, sur des rails, les lanceurs avant le tir. L'autre est un site d'essais de moteurs où auraient été testés les motorisations à propergol liquide ayant par la suite équipé les missiles balistiques intercontinentaux, notamment le Hwasong-15 testé en novembre 2017 – dernier tir en date de Pyongyang.

L'auteur de l'analyse, Joseph Bermudez, a qualifié ce geste de

« premier pas important » vers la concrétisation d'une promesse formulée par Kim Jong-un lors du sommet historique qui s'est tenu le 12 juin à Singapour avec Donald Trump. M. Kim avait pris à cette occasion l'engagement de « travailler à la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne ». D'après Donald Trump, son interlocuteur avait également promis de démanteler un site d'essais de missiles.

Officiellement, le pas de tir de Sohae a servi au lancement en 2012 et 2016 de fusées Unha-3 porteuses des satellites Kwangmyongsong. Mais pour Washington, le programme de lancement de satellites n'est qu'un paravent aux essais de missiles balistiques intercontinentaux.

Le démantèlement est accueilli avec une certaine prudence, notamment par le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, pour qui des vérifications « sur le ter-

rain » sont nécessaires. Outre qu'il ne concerne pas directement le programme nucléaire, le démantèlement reste partiel. Les fondations du site sont toujours en place, et la réinstallation en quelques semaines des éléments retirés demeure possible.

### « Manières de gangsters »

Le démantèlement suit la fermeture, fin mai, du site d'essais nucléaires de Punggye-ri. Il rappelle les annonces de Kim Jong-un, le 20 avril, lors d'une réunion plénière du comité central du Parti des travailleurs au pouvoir. « Aucun essai nucléaire et de missile balistique intercontinental et à portée intermédiaire n'est plus nécessaire », avait-il déclaré, estimant que son pays maîtrisait les technologies nécessaires.

Présentée ainsi, la concession est à relativiser : Pyongyang n'aurait plus besoin des deux sites d'essais balistiques et nucléai-

res puisque son arsenal serait effectif.

Pour autant, l'amorce du démantèlement de Sohae relance la dynamique amorcée le 12 juin. Depuis le sommet de Singapour, les négociations bilatérales semblaient patiner, notamment parce que la Corée du Nord a le sentiment qu'elle est seule à faire des efforts.

Lors d'une visite à Pyongyang le 6 juillet, Mike Pompeo n'a pas pu rencontrer Kim Jong-un, et les discussions prévues, notamment sur le rapatriement des déportés de soldats américains morts pendant la guerre de Corée (1950-1953) – autre engagement formulé le 12 juin par Kim Jong-un – n'ont pas avancé.

Après cette visite, Pyongyang a dénoncé les « exigences unilatérales » et s'en est pris aux « manières de gangsters des États-Unis en matière de dénucléarisation ». La partie nord-coréenne a ensuite an-

nulé à la dernière minute une rencontre prévue le 12 juillet dans la zone démilitarisée (DMZ) qui divise la péninsule. Le 20, Mike Pompeo appelait à l'ONU la Chine et la Russie à appliquer pleinement les sanctions imposées à Pyongyang. Les États-Unis excluent de les lever en l'absence de progrès sur la dénucléarisation.

Ces derniers jours, les médias américains ont fait état d'une certaine frustration de M. Trump à mesure que montent les critiques sur le peu d'avancées concrètes arrachées par le président américain depuis le sommet. « Faux, [j'en suis] très heureux ! », a-t-il rétorqué le 23 juillet sur Twitter. Le 18 juillet, il avait déclaré qu'il n'y avait pas de « date butoir » pour la dénucléarisation, tandis qu'à Singapour, un mois plus tôt, il parlait d'une question « largement résolue » et d'un processus devant commencer « très rapidement ». ■

PHILIPPE MESMER



# Effondrement d'un barrage hydroélectrique au Laos

Un flot de cinq milliards de mètres cubes d'eau a submergé au moins sept villages dans le sud-est du pays

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

Combien de personnes ont disparu dans la province d'Attapeu, dans le sud-est du Laos ? Les autorités laotiennes étaient incapables de le dire après que la rupture du barrage Xe-Pian Xe Namnoy a libéré, lundi 23 juillet vers 20 heures, un flot de cinq milliards de mètres cubes d'eau qui a submergé au moins sept villages, emporté les maisons et contraint des habitants à se réfugier sur le toit des bâtiments restés debout, ou dans les arbres.

« Des centaines de personnes » manquent à l'appel, se contentait d'évaluer l'agence de presse officielle KPL, mardi 24 juillet. Dans cette région reculée d'un pays montagneux, et où le pouvoir se démarque par son opacité, le bilan est incertain. Dans la matinée de mercredi, le consulat de Thaïlande au Laos faisait état de dix-neuf corps retrouvés.

Des images de la chaîne ABC Laos News montrent des villages dont ne dépassent plus de l'eau boueuse que les arbres et les toits. Dans une vidéo, une femme traumatisée monte avec son bébé dans une barque en bois et explique que sa mère est toujours réfugiée sur un arbre. Au moins 6 600 personnes sont sans logement.

La retenue est située sur un affluent du Mékong dans une région à l'extrême-sud, non loin des frontières du Vietnam et du Cambodge. Le projet de cette retenue d'eau, dont 90 % de la production était censé bénéficier à la Thaïlande une fois les travaux finis, est le fruit d'une collaboration entre l'Etat laotien, une entreprise thaïlandaise et deux groupes sud-coréens, dont une branche de SK, l'un des principaux conglomérats de Corée du Sud.

Le projet de 410 mégawatts devait entrer en opération en 2019. Il consiste en deux barrages principaux et cinq retenues auxiliaires qui devaient permettre de détourner trois branches de rivière. La filiale ingénierie et construction de SK a annoncé que la partie haute de l'un des ouvrages auxiliaires « a été emportée » dans la soirée de dimanche, après plu-



sieurs jours de fortes pluies. La retenue de 770 mètres de long et 16 mètres de haut aurait cédé un jour plus tard. Cinquante-trois travailleurs sud-coréens ont été évacués. Ce scénario interroge sur les faiblesses du système d'alerte des populations locales, même si le groupe SK dit avoir « immédiatement alerté les autorités et commencé à évacuer les villageois » dimanche soir.

## 45 barrages en construction

La catastrophe est la concrétisation malheureuse de désastres redoutés de longue date dans ce pays qui veut devenir la « pile de l'Asie » en raison de son remarquable potentiel hydroélectrique : nation montagneuse enclavée et dirigée par un parti postcommuniste autoritaire capable de décider comme il l'entend de son modèle de développement, le Laos multiplie depuis une décennie les barrages sur ses principaux cours d'eau, dont le Mékong et ses affluents.

Quarante-cinq barrages sont en ce moment en construction, dont une dizaine déjà opérationnels. Selon Martin Burdett, collaborateur de l'*International Journal on Hydropower & Dams*, le Laos « aurait la capacité hydroélectrique de fournir 26 500 mégawatts par an et n'a développé que 25 % de ce potentiel ».

Les incidents se multiplient en conséquence. Un barrage du centre du pays avait cédé le 11 septembre 2017. Les responsables politiques locaux avaient accusé le constructeur d'avoir bâti sur des marécages et avaient incriminé les fortes pluies. Quelques mois plus



Dans la province d'Attapeu, dans le sud du Laos, le 24 juillet. AP

tôt, en décembre 2016, un conduit amenant l'eau à une turbine d'une retenue d'une province du Sud, frontalière du Vietnam, avait sauté elle aussi, car construite sur la pente d'anciens glissements de terrain, devenue instable à cause du chantier du barrage.

Les méfaits pour l'environnement de la construction abusive de barrages est connue : dégradations des écosystèmes fluviaux, chute de la diversité des espèces de poissons avec, pour conséquences, la diminution de productivité des pêcheries du Mékong au Vietnam, dans le delta du grand fleuve. Un autre projet en cours au Laos, le barrage de Xayaburi, construit par le groupe thaïlandais CH Karnchang – dont le coût est évalué à 3,8 milliards de dollars (3,2 milliards d'euros) pour une puissance de 1 285 mégawatts –, est la source de vives tensions avec le Cambodge et le Vietnam,

situés en aval, qui craignent d'en subir les conséquences.

« Pour un petit pays qui n'a pas la capacité technique et de gouvernance pour suivre les études d'impact, se lancer dans une série de barrages est dangereux, juge Marc Goichot, responsable du programme eau du WWF dans la région du Mékong. Les ouvrages hydroélectriques sont tentants pour un pays en développement, mais amènent de nombreux risques. Le plus spectaculaire est l'effondrement, et l'un des plus sournois est le déclin des pêcheries, qui affecte les populations défavorisées. »

## Pays sans industrie

Les ouvrages importants sont perçus comme un tremplin pour les officiels locaux, et leurs budgets colossaux sont également source de corruption dans un pays peu transparent. Face à des autorités de supervision n'ayant pas la con-

**Le pays entend devenir « la pile de l'Asie » en raison de son remarquable potentiel hydroélectrique**

naissance nécessaire à un encadrement des projets se trouvent de puissants groupes d'ingénierie et de production électrique qui ont la force de négociation et se blindent juridiquement pour rejeter la responsabilité sur les autorités locales en cas de problème.

Les projets sont d'autant plus tentants qu'ils portent le sceau de la fiabilité pour les banques de grandes compagnies étrangères, notamment d'entreprises étati-

ques chinoises – le géant voisin est impliqué dans un grand nombre de ces futures structures – ainsi que, souvent, de la puissante Autorité de production d'électricité de Thaïlande, qui achète l'énergie. Permettant aux projets d'obtenir des financements auxquels la seule identité laotienne n'ouvrirait pas accès.

Les barrages sont présentés comme une stratégie de développement pour le Laos, la livraison d'électricité à l'étranger apportant des financements à l'Etat et réduisant le déficit commercial d'un pays sans industrie. Dans les faits, les décisions administratives sont prises par des ministères préoccupés uniquement par les retombées économiques rapides, sans réflexion sur l'impact de long terme et sur les risques de catastrophes, qui ne sont pas pris en compte. ■

BRUNO PHILIP  
ET HAROLD THIBAUT (À PARIS)

# A 40 km d'Athènes, le feu a tout ravagé, « Mati n'existe plus »

Au lendemain des incendies qui ont détruit la station balnéaire et ses environs, faisant 74 morts, les rescapés racontent une nuit d'apocalypse

REPORTAGE  
MATI, RAFINA (GRÈCE) -  
envoyée spéciale

Mati, à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Athènes, ressemblait, mardi 24 juillet, dans l'après-midi à une ville fantôme. Rares sont les habitations qui ont résisté aux terribles feux de la nuit de lundi à mardi, l'odeur de brûlé embaumait encore l'air, les Canadair survolaient toujours les environs, les carcasses des véhicules étaient omniprésentes et les rescapés venaient vérifier l'étendue des dégâts. « Mati n'existe plus », a déclaré à la télévision grecque le maire de Rafina, le chef-lieu voisin, Evangelos Bourinos. Plus de 1 000 demeures et 300 véhicules ont été ravagés par les flammes. Soixante-quatorze personnes ont péri à Mati et à Rafina, la ville voisine, selon le dernier bilan officiel.

En début d'après-midi mardi, après une nuit blanche, Katerina Pantelidis est revenue sur les lieux avec son frère Giorgos, le visage couvert de cendres et en pleurs. « A dix minutes près, je n'aurais pas été en vie... Quand

nous sommes sortis de la maison avec mon père et ma mère, les flammes arrivaient à toute vitesse, emportées par le vent. Nous avons couru jusqu'à la marina pour nous mettre à l'abri. Je suis tombée, je me suis foulé la cheville, j'ai cru vraiment que j'allais mourir, raconte-t-elle confuse, les yeux embués. J'entends encore les cris de partout, je revois les visages d'enfants brûlés, les animaux calcinés, ce sont des images d'horreur ! »

Giorgos Pantelidis était à Rafina quand le feu s'est propagé : « J'ai attendu avec angoisse pendant des heures avant de les voir sains et saufs, je n'avais pas de nouvelles, ils avaient laissé leurs téléphones portables à la maison. » Pendant huit heures, la famille Pantelidis a attendu les secours dans le petit port de plaisance, avec près de 300 personnes. « Finalement, c'est un pêcheur qui nous a ramenés vers le port de Rafina. Il nous a sauvé la vie ! », confie Katerina Pantelidis.

## « La saison est finie »

Au club nautique, Michalis Schinas a mobilisé tous les propriétaires de bateaux pour qu'ils aident les gardes-côtes et qu'ils ramènent autant que possible des personnes

**« La vue de squelettes d'enfants morts dans les bras de leur mère me marquera à jamais »**

KONSTANTINOS KALAMARAS  
pompier

vers Rafina. « A ce moment-là, nous devons aider. Maintenant, après les événements, nous sommes sous le choc. Nous avons vu des enfants se noyer, des dizaines de blessés et des grands brûlés. De nombreuses personnes âgées sont aussi portées disparues et nous craignons de retrouver leurs corps en mer les prochains jours... », note-t-il. Une base de données pour retrouver les disparus a été mise en place et sur les réseaux sociaux, les photos des personnes recherchées sont relayées activement.

Le toit de la maison des Pantelidis s'est effondré et sur l'entrée de la bâtisse, un signe jaune vient d'être griffonné. Un ingénieur civil

est passé mardi, comme l'a prévu le gouvernement dans toute la région, et a décrété qu'elle devait être démolie car elle est devenue trop dangereuse pour y habiter. « Le gouvernement promet de nous aider mais comment ? Nous avons tout perdu. Nous sommes désolés mais à l'hôtel et nous ne savons pas pour combien de temps... », s'exaspère Giorgos Pantelidis.

L'adjoint au maire de Rafina, Panagiotis Kalfantis, assure que « 150 personnes restent sans logement principal, nombre de maisons n'ont plus ni l'électricité ni l'eau, un retour à la normale prendra des semaines ». A quelques mètres de la bâtisse des Pantelidis, Giannis Kalogiros a, malgré les recommandations des pompiers, bravé les flammes pour sauver son fils de 7 ans, bloqué, avec sa belle-sœur et son bébé, dans une chambre d'hôtel : « J'ai agi bêtement, j'aurais pu mourir. Mais je me suis dit que ma vie n'avait pas beaucoup de sens sans mon fils et j'ai pris ce risque. »

Tasos Filipou, propriétaire de l'Hôtel Miami, estime avoir eu « de la chance » : « Tout autour de nous, les maisons brûlaient, plusieurs personnes sont mortes,

mais notre hôtel a été épargné... Les touristes sont tous partis dans d'autres hôtels, dans des localités voisines épargnées par les feux. Pour moi, la saison est finie ! »

## Solidarité

La solidarité s'organise un peu partout dans la région sinistrée. Les supermarchés ont offert de l'eau et de la nourriture aux survivants, des volontaires affluent de toute la région pour distribuer des vivres et des médicaments, des médecins se mobilisent bénévolement, des associations de protection des animaux recueillent les bêtes égarées.

Nikos Nikolakopoulos a parcouru une quarantaine de kilomètres pour apporter nourriture et eau aux personnes qui ont perdu leurs maisons et sont temporairement hébergées dans le stade de la ville de Rafina ou dans les hôtels aux alentours. « Mon meilleur ami habite à Mati, il a failli perdre la vie, sa voiture a été brûlée, sa maison est partiellement démolie, mais le plus important c'est que toute sa famille aille bien. Tellement de personnes sont mortes, c'est une tragédie et c'est bien normal d'aider ! », commente le trentenaire.

Despina Perimeni, de la Croix-Rouge, parle d'un « véritable élan de solidarité ». « Tout le monde est traumatisé. Nous avons mis en place des premiers secours pour les blessés, mais aussi une cellule psychologique. Les lendemains d'une telle catastrophe vont être difficiles », constate-t-elle.

Mardi, le premier ministre, Alexis Tsipras, a déclaré trois jours de deuil national : « Nous ne devons pas nous laisser dépasser par notre peine. Nous devons lutter dans les prochaines heures, être unis et solidaires avec les citoyens touchés par cette tragédie. »

Vers 18 heures, mardi, Konstantinos Kalamaras, pompier, prenait sa première pause pour manger un sandwich, après plus de vingt-quatre heures de service. « La nuit de lundi à mardi a été très dure, nous avons tout donné pour sauver le plus de vies possible. Mais c'était l'apocalypse !, soupire-t-il, éreinté, dégoûtant de sueur. La vue de squelettes d'enfants morts carbonisés dans les bras de leur mère me marquera à jamais. J'ai vécu la pire nuit de ma vie et j'espère ne jamais en revivre de telles. » ■

MARINA RAFENBERG

# Emmanuel Macron assume et lance la contre-offensive

Lors d'un discours devant les ministres et les députés, mardi soir, le président de la République a assumé l'embauche d'Alexandre Benalla et a ressoudé ses troupes



## RÉCIT

Après plusieurs jours de feu, les troupes sont épuisées. Elles se sentent emportées dans un combat qui n'est pas le leur. Elles ont peur et la peur les met en colère. Elles en veulent aux sergents, aux adjudants et aux lieutenants qui, dans la tourmente ne les ont pas protégées. Surtout, elles ne comprennent plus le général en chef, lui reprochent son silence. Ces sentiments mêlés les accompagnent lorsqu'elles rejoignent, en cette lourde fin de journée d'été, la réception à laquelle on les a conviées. Soudain, il leur parle. Leur dit les mots qu'elles attendaient. Applaudissements, immense soulagement.

L'art de la guerre politique s'est enrichi d'une spectaculaire séquence, mardi 24 juillet. Il était 20 h 30 lorsqu'une députée de La République en marche (LRM), Anne-Christine Lang publiée sur Twitter la photo d'Emmanuel Macron, tout sourire, face aux élus de sa majorité réunis dans les jardins de

la Maison de l'Amérique latine. Entré par une porte dérobée, le président est l'invité-surprise de ce pot organisé pour marquer la fin de la session parlementaire. La presse est tenue à l'écart. Emmanuel Macron n'en a pas besoin pour faire résonner ses propos à l'extérieur. Il a bien mieux, là, sous la main.

Les comptes Twitter des parlementaires et des cadres de LRM relaient en rafales les premiers mots publics du président sur l'affaire Benalla. « Alexandre Benalla n'a jamais détenu les codes nucléaires, Alexandre Benalla n'a jamais occupé un appartement de 300 m<sup>2</sup> à l'Alma, Alexandre Benalla n'a jamais gagné 10 000 euros, Alexandre Benalla lui non plus n'a jamais été mon amant. » A la « République des fusibles, la République de la haine, celle où l'on fait trinquer un fonctionnaire ici, un collaborateur là », il oppose sa seule et unique responsabilité: « Celui qui a fait confiance à Alexandre Benalla, c'est moi, le président de la République. Celui qui a été au courant et a validé l'ordre, la sanction de mes subordonnées, c'est moi et personne d'autre. S'ils veulent un responsable il est devant vous, qu'ils viennent le chercher! »

## A l'Assemblée nationale et au Sénat, mardi 24 juillet.

LAURENCE GEAI  
POUR « LE MONDE » ET  
JULIEN DANIEL/MYOP  
POUR « LE MONDE »

Ses équipes à l'Élysée ont « fait ce qu'elles devaient faire », la simple mise à pied de quinze jours d'Alexandre Benalla était « proportionnée à ce moment-là et je l'assume », dit-il encore, avant d'évoquer son sentiment de « déception » et de « trahison » face aux agissements de son fidèle collaborateur.

## CONFIDENCES AMÈRES

Reprenant les formules soigneusement distillées ces derniers jours par toutes les voix de la majorité, il qualifie l'affaire Benalla de « dérive individuelle » et non pas d'« affaire d'Etat ». La « République exemplaire n'empêche pas les erreurs », poursuit-il avant d'insis-

ter encore sur sa responsabilité: « On ne peut pas être un chef par beau temps et vouloir s'y soustraire lorsque le temps est difficile. » Aux rédactions des médias parviennent les images, gracieusement offertes par un participant à la réunion: Emmanuel Macron, entouré de son gouvernement naturellement soudé, face à des députés évidemment conquis. Oubliées, effacées les rancunes et les confidences amères de ceux qui, en début de soirée rejoignaient la Maison de l'Amérique latine. « On n'a rien eu pendant quarante-huit heures, personne ne répondait au téléphone à l'Élysée », se plaignait un pilier du groupe LRM. « Les ministres auraient pu venir plus

## Cette semaine où l'Élysée a subi les événements

Entre une déclaration lapidaire et une flopée de démentis, l'exécutif n'a pas réussi à reprendre la main avant le discours de M. Macron

Tout doucement, après quatre jours de silence, les réseaux sociaux du président sont sortis de leur mutisme. Mardi 24 juillet, à 9 h 02, le chef de l'Etat est réapparu sur Twitter avec ce message de solidarité pour les « victimes » des « terribles incendies » grecs. Sur Instagram, Soazig de La Moissonnière a posté une photo. #Behindthescene (« en coulisses ») précise la photographie officielle de l'Élysée. On y voit Emmanuel Macron, en chemise, un crayon à la bouche, des feuilles dans la main, l'air détendu, dans le salon doré qui lui tient lieu de bureau officiel.

Deux cartes postales qui montrent un président au travail, loin des rebondissements à répétition de l'affaire Benalla. Deux signes précurseurs du réveil de la communication de l'Élysée avant la prise de parole de M. Macron le soir même. Mardi, le chef de l'Etat a repris la main après une semaine

où la présidence a subi l'actualité. Depuis les révélations du Monde, mercredi 18 juillet, pas un jour ne se passe sans que de nouvelles informations, avérées ou pas, enflamment les réseaux sociaux. De quoi entretenir le doute, malgré les démentis à répétition, qui sont désormais aussi inaudibles que nombreux. « La communication de crise devient très difficile, voire impossible, quand on court après les événements », commente Gaspard Gantzer, ancien conseiller communication de François Hollande à l'Élysée.

Bruno Roger-Petit, le porte-parole de l'Élysée, est envoyé au front, jeudi 19 juillet, à 9 heures. Devant les caméras, à l'Élysée, il affirme qu'Alexandre Benalla avait été autorisé à accompagner les forces de l'ordre ce 1<sup>er</sup> mai. Il revient ensuite sur sa mise à pied et affirme qu'il a « été démis de ses fonctions en matière d'organisation de la sécurité des déplacements du

président ». Très vite, la déclaration de Bruno Roger-Petit est remise en cause. A l'Assemblée, quelques minutes après sa retransmission sur les chaînes de télévision, la ministre de la justice, Nicole Belloubet, déclare qu'Alexandre Benalla « était sur cette manifestation sans autorisation ».

Dans les jours qui suivent, des photos circulent, qui montrent le chargé de mission auprès du président le 13 juillet à Giverny, le 14 juillet sur les Champs-Élysées, ou encore le 16 juillet dans le bus qui amène les Bleus au palais de l'Élysée. Le porte-parole a-t-il menti sciemment ou ne lui avait-on pas donné les détails? Impossible pour le moment de répondre. Difficile aussi de ne pas se remémorer la petite phrase de Sibeth Ndiaye, directrice de la communication de l'Élysée, qui déclarait à L'Express il y a un an: « J'assume parfaitement de mentir pour protéger le président. »

Entre la volonté de condamner les dérapages de M. Benalla et celle de ne pas critiquer la réaction de l'exécutif, les ministres comme les parlementaires de la majorité ne savent pas comment monter au créneau pour défendre leur chef. La Macronie tangué. Vendredi 20 juillet, l'Élysée annonce que la procédure de licenciement de cet encombrant collaborateur est engagée. Las! Cela ne suffit pas à arrêter les rumeurs, ni à ramener les députés dans l'Hémicycle.

## Parole attendue

Dimanche, le président tente encore une fois de reprendre la main. Il fait savoir qu'il juge « choquant et inacceptable » le comportement d'Alexandre Benalla. Et annonce une réorganisation de ses services pour que les « dysfonctionnements manifestes » des dernières semaines ne se reproduisent pas. Il rappelle aussi que trois enquêtes sont ouvertes (judiciaire, administra-

tive et parlementaire) sur le déroulement des faits. « Il parlera quand il le jugera utile », dit son entourage.

Sauf que l'Élysée s'est retrouvé plusieurs fois dos au mur, obligé de démentir plus que d'agir. Mardi, le service de communication a encore une fois été contraint de réagir pour tenter de circonscrire la crise. Il oppose un « démenti formel » aux déclarations qu'a faites le directeur de l'ordre public et de la circulation à la Préfecture de police de Paris devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, la veille au soir.

Alain Gibelin avait lancé une petite bombe, qui invalidait un peu plus la défense de l'Élysée, en affirmant que l'ex-chargé de mission du président avait assisté à des réunions sécuritaires quand il était censé avoir été suspendu. Des affirmations sur lesquelles il est revenu mardi, en expliquant avoir mal compris la question et s'être trompé dans les dates.

La parole présidentielle était pourtant attendue. Selon un sondage Elabe pour BFM-TV, diffusé mardi, huit Français sur dix se disent « choqués » par l'affaire et 75% d'entre eux attendent que le président s'exprime. « Le président ne peut pas prendre le risque d'être contredit par un fonctionnaire ou une information de presse, juge Chloé Morin, d'Ipsos, il ne peut pas être vu comme disant autre chose que la vérité et ne doit pas parler tant que tout n'est pas stabilisé. »

Bruno Roger-Petit en sait quelque chose. Sur sa page Facebook, lundi, il a changé sa photo de profil pour une image de Pierre Fresnay, victime des délations du corbeau dans le film de Henri-Georges Clouzot. « Peut-être une façon de représenter avec humour le climat de suspicion qui règne en ce moment au sein de l'exécutif », avance Gaspard Gantzer. L'intéressé parle de « surinterprétation »... ■

VIRGINIE MALINGRE



savoir-faire oratoire du premier ministre qui a fait retomber la pression. Fin de la deuxième épreuve.

Il en restait une à surmonter. Dans la salle de la commission d'enquête parlementaire, commence l'audition très attendue du directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, Patrick Strzoda. Au mélange de courtoisie et de malice tactiques du premier ministre, succède le verbe lent, précis du haut fonctionnaire. A lui, le rôle du serviteur de l'Etat, humble et rigoureux, que la rumeur a déjà désigné comme un fusible idéal. Est-ce pour cela que tour à tour, ceux qui l'interrogent commencent leur propos par un hommage appuyé à son parcours, à sa « droiture » et ne semblent pas du tout chercher à le mettre en difficulté ?

Le haut fonctionnaire parle et chacun entend dans sa voix les mots que l'Elysée a voulu faire passer. « Je mesure le trouble et l'émotion que le comportement de ce chargé de mission a suscité notamment chez nos forces de sécurité. Le chef de l'Etat mesure chaque jour l'engagement sans faille des policiers et des gendarmes. Sa sécurité ne peut être assurée que sous le contrôle des policiers et des gendarmes », observe-t-il en ouverture de son propos. Puis il explique, avec précision, la chronologie des événements de ce 1<sup>er</sup> mai, le signalement qui lui est fait dès le 2 mai de cette vidéo de la place de la Contrescarpe qui montre Alexandre Benalla s'en prendre avec violence à deux manifestants, ses échanges sur le sujet avec le cabinet du ministre de l'intérieur, Gérard Collomb et avec le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler.

**« COMPORTEMENT INDIVIDUEL FAUTIF »**

Les mêmes reviennent qui dénoncent le « comportement individuel fautif d'un chargé de mission à l'Elysée ». Oui, dit-il, lui avait donné son autorisation de participer à une mission d'observation ce jour-là, mais ajoute-t-il, « je lui ai rappelé qu'il n'était pas question de participer à des opérations sur le terrain. » Sa mise à pied de quinze jours, avec suspension de traitement, suivie d'une ré-

**Collomb recevra les syndicats policiers**

Le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, a annoncé qu'il recevrait, la semaine prochaine, les syndicats policiers auditionnés, mardi 24 juillet, par la commission d'enquête du Sénat sur l'affaire Benalla. Ces derniers ont dénoncé « la confusion des rôles, l'ambiguïté des fonctions » de l'ex-collaborateur du chef de l'Etat et décrit les « relations exécrables » qu'il pouvait entretenir avec les forces de l'ordre. « Je vais recevoir les syndicats la semaine prochaine. (...) Je leur demanderai s'ils ont eu des problèmes avec M. Benalla et je leur demanderai pourquoi ils ne m'en ont pas parlé avant », a déclaré M. Collomb. « J'ai rencontré beaucoup de syndicats de police, de commissaires. Personne ne m'a jamais fait remonter les problèmes », a-t-il dit, en ajoutant qu'il pensait que M. Benalla était « un policier ». « Je n'avais aucune relation avec M. Benalla », a-t-il affirmé.

trogradation et accompagnée d'une lettre d'avertissement valant notification de licenciement en cas de nouveau comportement fautif, Patrick Strzoda l'assume entièrement : « Je l'ai prise seul, en mon âme et conscience. Je n'ai jamais parlé de ce sujet avec le chef de l'Etat, qui était à 10 000 km. J'ai été recruté sur cette fonction pour m'occuper de la gestion interne de la présidence. Je comprends parfaitement que l'on puisse considérer que cette sanction n'était pas adaptée. C'est vraiment ma responsabilité et je l'assume. »

Interrogé sur les raisons pour lesquelles, il n'a pas jugé utile de déclencher l'article 40 du code de procédure pénale, il répond : « Je n'avais pas assez d'éléments pour cela. Cette scène a été signalée sur la plate-forme de l'IGPN et aucune information de cette analyse ne m'a été adressée allant dans le sens d'un article 40. »

**« DÉMENTIR LES RUMEURS »**

Par la précision des termes qu'il emploie, le directeur de cabinet s'efforce de tordre le cou aux fantasmes. A conseiller officieux, il répond chargé de mission. A responsable de la sécurité, il oppose des fonctions d'« ensemble », qui concourent aux déplacements officiels du président de la République, tout en reconnaissant qu'Alexandre Benalla était bien chargé des déplacements « privés » du chef de l'Etat. Avec la même voix ferme, lente, il veut « démentir les rumeurs : 10 000 euros c'est faux ! Le duplex, c'est faux ! Ça n'a jamais été envisagé. La nomination comme sous-préfet ? Je démens formellement. »

Mais il justifie l'attribution d'un logement de fonction à Alexandre Benalla – « jamais occupé », précise-t-il – en raison des « contraintes » imposés par son service. La voiture de fonction ? Faux, encore assure le directeur de cabinet : « C'est une voiture de service qui était intégrée dans le cortège ce qui explique les équipements spéciaux installés par le garage de l'Elysée. » Quant aux ambitions prêtées au chargé de mission à la tête de la sécurité du président, le haut fonctionnaire répond tout aussi fermement : « On ne peut pas un instant imaginer qu'on puisse créer à l'Elysée une milice privée ou une garde prétorienne. Il n'a jamais été envisagé qu'Alexandre Benalla ait une fonction ou une responsabilité dans cette réorganisation. »

De cette triple séquence du mardi 24 juillet, la présidence de la République est sortie rassurée. Le soulagement exprimé mercredi matin en dit long sur la tension des jours précédents. « Ce que le président a dit, les Français l'entendront. Il leur a parlé. Maintenant si un Français lui pose une question il y répondra », dit Benjamin Griveaux. Et l'on assure désormais à l'Elysée regarder sans crainte la suite des travaux des commissions d'enquête parlementaires. ■

VIRGINIE MALINGRE, MANON RESCAN, PASCALE ROBERT-DIARD, ET ASTRID DE VILLAINES

tôt. On était seuls ! », soupirait une députée. Mais ça, c'était avant la surprise Macron. Fin de la séquence du soir.

Une séquence méthodiquement préparée. Lorsqu'il s'est exprimé, le président de la République avançait sur un terrain déminé. Ce fut d'abord la réunion du groupe LRM dans la matinée, en présence du premier ministre Edouard Philippe, chargé de ressouder et de rassurer. Ce fut ensuite le solo interprété par le même Edouard Philippe face à la représentation nationale surchauffée lors de la séance des questions au gouvernement. Arrivé en avance à l'Assemblée nationale, le premier ministre révisé dans l'hémicycle encore vide, sous le regard attentif de son conseiller Gilles Boyer. Il s'apprête à répondre personnellement aux dix questions annoncées sur l'affaire Benalla qui empoisonne l'exécutif depuis cinq jours.

Christian Jacob, président du groupe Les Républicains (LR) de l'Assemblée, est le premier à prendre le micro. « Les Français se posent la question, pourquoi Alexandre Benalla est-il à ce point protégé ? – Je vais vous répondre dans le calme et comme toujours vous écouterez ma réponse dans le calme... » Les faits commis par Alexandre Benalla sont « choquants et inacceptables », mais « une dérive individuelle ne fait pas une affaire d'Etat. »

**« RIEN N'A ÉTÉ MASQUÉ »**

Le premier ministre énumère les procédures enclenchées. Poursuites judiciaires, enquête de l'IGPN, commission d'enquête parlementaire : « Tout cela en une semaine ! Cette célérité et cette intensité de réaction est rare », insiste-t-il. « Deux mois ! », hurle l'opposition, rappelant que les faits remontent au 1<sup>er</sup> mai. « Je conçois qu'on puisse poser des questions sur l'éventuelle proportionnalité de la (sanction) prise » mais « rien n'a été masqué et rien n'a été omis », assure-t-il avant de promettre qu'il prendra « les mesures qui s'imposent pour éviter que de tels dysfonctionnements puissent se reproduire ».

Faute de donner de nouvelles réponses sur l'affaire, il rend les coups. Rappelle au député socialiste Olivier Faure la lenteur de la réaction parlementaire lors de l'affaire Cahuzac.

Donne une leçon d'histoire et de philosophie politique au chef de file de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, qui lui demandait que « la vertu politique soit rétablie » : « Vous savez comme moi que la démocratie s'est trouvée fortifiée lorsqu'elle ne s'est plus posée la question de la vertu mais celle du droit, du respect des règles. » Fait sourire jusqu'aux bancs de l'opposition, en souhaitant la bienvenue à Jean-Louis Thiériot (LR), qui vient tout juste d'entrer à l'Assemblée nationale où il succède à Yves Jégo – « Vous savez l'amitié qui me lie à votre prédécesseur. Il n'est pas impossible que le même type de lien prospère entre nous ; mais cela n'est pas encore complètement acquis, manifestement », lui dit-il – avant de reprendre une nouvelle fois le fil de ses réponses calibrées sur l'affaire Benalla.

Du « guignol » de l'hémicycle, une loge réservée aux collaborateurs et d'où il observe son patron, Gilles Boyer s'est détendu. Au pied du perchoir, la conseillère parlementaire d'Edouard Philippe esquisse de larges sourires. Les députés LRM exultent face au

**Le président peut-il être entendu par les commissions d'enquête ?**

**COMME SOUVENT** avec la fonction présidentielle, le débat divise les constitutionnalistes. Emmanuel Macron peut-il se rendre devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, comme le réclament le patron de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, et celui de Génération.s, Benoît Hamon, après les révélations du Monde sur l'affaire Benalla ? La question qui touche à la séparation des pouvoirs ne fait pas l'unanimité chez les professeurs de droit public qui proposent des lectures différentes de la Constitution.

Pour Dominique Rousseau, interrogé mardi 24 juillet dans nos colonnes, « la commission d'enquête parlementaire peut demander à entendre le président de la République ». Le professeur de droit public à l'université

Paris-I-Panthéon-Sorbonne s'appuie sur l'article 67 de la Constitution, qui stipule que « le président (...) ne peut, durant son mandat et devant aucune juridiction ou autorité administrative française, être requis de témoigner non plus que faire l'objet d'une action, d'un acte d'information, d'instruction ou de poursuite ». Selon Dominique Rousseau, la commission d'enquête n'étant « ni une juridiction ni une autorité administrative », rien ne s'oppose à ce que le président de la République soit auditionné, s'il le souhaite. Car contrairement à toute personne convoquée par la commission d'enquête qui risque deux ans d'emprisonnement et 7500 euros d'amende en cas de refus, le chef de l'Etat bénéficie de l'immunité pénale pendant son mandat.

Denys de Béchillon fait une analyse strictement inverse. « Le président de la République ne peut en aucun cas aller devant une commission d'enquête, il n'y a pas de débat », répond au contraire le professeur de droit public à l'université de Pau. Selon lui, ce n'est pas l'article 67 de la Constitution qu'il faut lire, mais les articles 24 et 51-2. Ce dernier stipule que « des commissions d'enquête peuvent être créées au sein de chaque assemblée (...) pour l'exercice des missions de contrôle et d'évaluation définies au premier alinéa de l'article 24 ». L'article 24 est clair : « Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du gouvernement. » « Les commissions d'enquête sont là pour contrôler le gouvernement, pas le président de la République », résume M. de Béchillon. Et

d'ajouter : « L'essence même de la V<sup>e</sup> République est la séparation des pouvoirs et la protection de la fonction du président de la République : par l'immunité pénale et par son absence de responsabilité politique. »

Pour M. Rousseau, la séparation des pouvoirs ne serait pas mise à mal par une éventuelle audition du chef de l'Etat : « Il y aurait atteinte à la séparation des pouvoirs si la commission lui demandait des comptes sur sa politique (...) mais là, les questions porteront sur ses décisions en tant que chef de l'administration de l'Elysée. » « Si on pouvait convoquer le président à heure fixe, lui faire prêter serment et lui demander des comptes, on aboutirait forcément à juger sa politique », craint au contraire M. de Béchillon. ■

AFFAIRE BENALLA

LE BILLET

UN DISCOURS  
ET DES QUESTIONS

Le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, est sorti de son silence, mardi 24 juillet, devant des députés de la majorité présidentielle, pour réagir à l'affaire Benalla, du nom de son collaborateur mis en examen pour des faits de violence le 1<sup>er</sup>-Mai. Le président endosse la responsabilité pour tenter de mettre fin à la crise politique: «*Le seul responsable de cette affaire, c'est moi, et moi seul*», assure-t-il. Mais, à travers cette intervention, devant un public de fidèles, sans contradiction possible, M. Macron choisit d'éviter la plupart des questions soulevées depuis le déclenchement de cette affaire, et elles restent très nombreuses, pour comprendre les dysfonctionnements d'institutions aussi importantes que l'Elysée, le ministère de l'intérieur ou la préfecture de police. Il fait le choix, ensuite, de s'en prendre au travail des médias, qu'il accuse de vouloir se transformer en «*pouvoir judiciaire*» et de ne plus chercher la vérité – des accusations graves pour un président de la République. Il remet en cause, enfin, le rôle des parlementaires, ou d'une partie d'entre eux, qui souhaitent faire la lumière sur cette affaire grâce à des commissions d'enquête. *Le Monde* publie les principaux extraits de ce discours important, qui permet de souligner les zones d'ombre, les imprécisions et les nombreuses questions auxquelles il ne répond pas.

LUC BRONNER,  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

# « Le seul responsable de cette affaire, c'est moi et moi seul »

Confronté à la crise suscitée par l'affaire Benalla, Emmanuel Macron est sorti de son silence, mardi 24 juillet en début de soirée. C'est à sa majorité, réunie à la Maison de l'Amérique latine, à Paris, pour fêter la fin de la session parlementaire, qu'il a choisi de s'adresser, dans un discours dont nous reproduisons l'essentiel



Beaucoup se disaient : pourquoi le président de la République ne parle pas. D'abord, on n'est pas obligé de parler tout le temps. Et j'ai plutôt pris ce pli qui consiste à choisir les moments où je parle et à ne pas me les faire dicter, et je continuerai à procéder de la sorte. Et quand on est président de la République, on ne parle pas quand il y a une garde à vue, la justice qui fait son travail sur un sujet, et lorsque

les esprits s'embrasent, pour être un des participants d'une mêlée à laquelle tout dans notre Constitution conduit à ne pas prendre part.

Et que ceux qui, chaque jour, défendent la République la main sur le cœur nous expliquent qu'il ne faut pas la toucher pour ceci ou cela l'oublie rapidement quand il s'agit au fond de leur but ultime dans cette affaire : de salir le président de la République, de bousculer son pouvoir et, avec celui-ci, nos institutions.

Donc oui, je me suis tu dans le temps qui était nécessaire et j'ai aussi souhaité que le travail de toutes et tous soit fait.

**Je veux ici vous parler de tout cela. D'abord, on doit toute la vérité. Alexandre Benalla n'a jamais détenu de codes nucléaires. Alexandre Benalla n'a jamais occupé un 300 mètres carrés à l'Alma. Alexandre Benalla n'a jamais gagné 10 000 euros. Alexandre Benalla, lui non plus, n'a jamais été mon amant. Alexandre Benalla, quoique bagagiste d'un jour, n'a jamais eu ces fonctions dans la durée.**

Ces choses qu'on a entendues ces derniers jours, les mêmes d'ailleurs vous disant "tout est n'importe quoi", sans que cela ne les fasse rougir ou s'interroger sur eux-mêmes, qu'ils soient parfois parlementaires, qu'ils soient commentateurs, ou journalistes. Les mêmes ont dit des fadaïses.

Alors, de quoi s'agit-il ? Alexandre Benalla, c'est quelqu'un qui nous a accompagnés pendant la campagne, avec beaucoup de courage et d'engagement. Et c'est quelqu'un qui a permis, à un moment où, sortant de nulle part, n'étant protégé et aidé, ce qui est sans doute normal, ni par l'Etat ni par les services publics, il était légitime d'avoir des gens qui organisent des déplacements, des réunions publiques. Il a été engagé par le mouvement et il m'a accompagné avec beaucoup d'engagement. Et, quoi qu'il advienne, quoi qu'il se passe dans cette affaire, je n'ai pas à oublier cet engagement ou à ne pas me souvenir de ce qu'il a fait et de ce qu'il a été.

Il l'a fait avec son talent, son engagement et, la campagne terminée, il s'est agi de constituer des équipes à l'Elysée. Et ces équipes, elles, ont été constituées de gens qui connaissent l'Etat, le servent, depuis parfois très longtemps, comme le préfet Strzoda, que vous avez, pour certains, vu cet après-midi, et de gens qui étaient engagés à mes côtés depuis longtemps dans la campagne, comme ça a d'ailleurs toujours été le cas et comme il est bon que ce soit le cas. Et il est bon dans un cabinet, qu'il soit ministériel, primo-ministériel ou présidentiel, d'arriver à cet amalgame des personnalités où des expériences différentes se conjuguent, où des regards différents se croisent.

Et c'est comme ça qu'il a été embauché, de manière totalement conforme au droit, avec les enquêtes menées par les services de l'Etat qui devaient l'être, dans un cadre qu'a rappelé le préfet Strzoda, et sous une hiérarchie où il était encadré. Et il a beaucoup fait durant l'année qui vient de s'écouler, dans ce cadre-là. Il a aussi gagné la confiance de certains de ses interlocuteurs en dehors de l'Elysée avec lesquels il travaillait au quotidien.

Et ce qui s'est passé le 1<sup>er</sup> mai, dans une fonction qui n'est pas celle qu'il occupait à l'Elysée, mais dans le cadre d'une activité que peut-être beaucoup d'entre vous ont pu faire, celle d'observateur dans le cadre d'une manifestation ou d'intervention de force de police.

**Ce qui s'est passé le 1<sup>er</sup> mai est grave, sérieux et a été pour moi une déception, une trahison. Oui, mais cela, simplement cela, ce qui s'est passé, c'est que ce collaborateur, parce qu'il avait la confiance d'autres gens – et c'est à l'enquête de le montrer – s'est rendu sur ce lieu de manifestation et, de manière évidente, il est sorti du cadre d'observateur pour devenir acteur.**

Je ne veux pas en dire plus sur cette affaire, parce que c'est la justice qui dira, parce que l'IGPN [*inspection générale de la police nationale*] a été saisie par le ministre. Mais, ce que je sais, c'est que, le lendemain, dès qu'ils l'ont su, mes collaborateurs à l'Elysée ont pris une sanction.

(...)  
Cette sanction, elle a été prise, et il m'en a été rendu compte, et elle a été jugée alors proportionnée, parce qu'il y avait un contexte et des circonstances que l'enquête de l'IGPN comme la justice éclaireront. Mais, à aucun moment, à aucun moment, ceux qui dirigent mon cabinet, et au premier chef mon directeur de cabinet, n'ont caché cette affaire. **A aucun moment,**

## « Alexandre Benalla n'a jamais détenu de codes nucléaires »

Emmanuel Macron évoque ici, sur un pied d'égalité, des contenus parodiques, des informations contestées par l'Elysée, des faits avérés et des rumeurs de caniveau. Ainsi, l'affirmation selon laquelle Alexandre Benalla «*avait les codes nucléaires*» n'est qu'un canular du site parodique belge *Nordpresse.be*. Seuls quelques internautes peu attentifs se seront fait piéger, comme le député Les Républicains Eric Pauget qui a partagé l'article, lundi 23 juillet, sur Twitter, avant de le supprimer.

En revanche, l'hébergement d'Alexandre Benalla dans une dépendance de l'Elysée près du pont de l'Alma est loin d'être une invention. L'Elysée a d'ailleurs confirmé avoir accepté «*dans le courant de l'année 2018*» cette demande de logement de M. Benalla, comme l'avait révélé *Le Monde*. La présidence assure que celui-ci ne l'aurait finalement «*jamais occupé*», même s'il a déclaré sur des documents administratifs y être domicilié depuis le 9 juillet. La superficie de «*300 m<sup>2</sup>*» du logement est, quant à elle, une allusion à un article de *L'Express* évoquant un projet de travaux pour l'agrandir, point contesté par l'Elysée.

Autre information dans le viseur du président : le montant de la rémunération d'Alexandre Benalla, qui approcherait les «*10 000 euros mensuels*», selon un article du *Parisien*. Le palais l'a démentie, mais s'est refusé jusqu'ici à donner une indication sur le traitement de l'intéressé.

Enfin, Emmanuel Macron souligne bien une réalité lorsqu'il évoque des rumeurs sur sa vie privée. Un prétendu «*article du Monde*» qui mentionnait une «*relation amoureuse*» entre MM. Macron et Benalla a ainsi circulé ces derniers jours sur les réseaux sociaux. En réalité, c'était un faux, fabriqué de toutes pièces.

## « Ce qui s'est passé a été pour moi une trahison »

Emmanuel Macron est averti des faits durant son voyage en Australie, les 2 et 3 mai. Ce jour-là, il n'évoque nullement une «*trahison*» et indique, selon M. Strzoda : «*Si les faits sont avérés, il faut prendre une sanction.*»



**« S'ils veulent un responsable, il est devant vous, qu'ils viennent le chercher »**

En même temps qu'il faisait une forme de mea culpa, en laissant entendre qu'il était le seul responsable du recrutement d'Alexandre Benalla, à qui il avait donné toute sa confiance, Emmanuel Macron a lancé, brava- che : « S'ils veulent un responsable, il est devant vous, qu'ils viennent le chercher. » Le président n'a pas précisé s'il parlait des journalistes, des parlementaires de la commission d'enquête, de l'opposition ou simplement des Français. Une chose est sûre, le chef de l'Etat est protégé par la Constitution. Si plusieurs figures politiques réclament son audition par la commission d'enquête, cette requête a été jugée irrecevable par le président de l'Assemblée nationale. « Le président de la République n'est pas responsable devant le Parlement (...), il est responsable devant les Français », a fait valoir François de Rugy. Cette question divise les constitutionnalistes. Pour Denys de Béchillon, professeur de droit public à l'université de Pau, « les commissions d'enquête sont là pour contrôler le gouvernement, pas le président de la République ». « L'essence même de la Ve République est la séparation des pouvoirs et la protection de la fonction du président de la République : par l'immunité pénale et par son absence de responsabilité politique », résume-t-il. « L'intention d'Emmanuel Macron était sans doute de montrer qu'il restait ferme face à la contradiction, analyse Chloé Morin, de l'IFOP. Mais, au final, compte tenu de l'ambiguïté de cette phrase, qui plus est prononcée devant ses partisans et non face à ses contradicteurs, cela sonne comme une provocation. »

**« Je ne donnerai pas des têtes »**

Le chef de l'Etat a retenu la leçon. Les hauts fonctionnaires avaient en effet très mal vécu le limogeage du préfet du Rhône, Henri-Michel Comet, dix jours après l'attaque meurtrière à la gare Saint-Charles, à Marseille, qui avait fait deux morts le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Le Tunisien qui a assassiné deux jeunes femmes au couteau avait été arrêté deux jours plus tôt à Lyon, pour vol à l'étalage, avant d'être relâché faute de place en centre de rétention. Le président sait aussi que l'épisode qui a mené à la démission du chef d'état-major des armées, le 19 juillet 2017, avait ému le monde militaire, même si, en l'occurrence, il n'a jamais regretté cette décision. Par cet acte, Emmanuel Macron voulait montrer qu'il ne laisserait personne contester son autorité, alors que le général Pierre de Villiers avait publiquement critiqué les choix budgétaires du gouvernement.

ils n'ont considéré que ce collaborateur, quand bien même ce n'était pas dans le cadre de ses fonctions à l'Elysée, n'avait pas fait quelque chose de grave. Ils l'ont sanctionné ensuite. A aucun moment, ils n'ont exercé quelque pression pour que cette affaire soit dissimulée à l'extérieur ou ne donne pas lieu à tout ce qu'il devait être donné, à aucun moment.

Et donc, sur ce sujet, je considère que mes équipes à l'Elysée ont fait ce qu'elles devaient faire. On peut en opportunité dire : "Moi, si j'avais été à leur place, avec le résultat des courses et l'émotion du moment, j'aurais fait différent, ceci ou cela", et la justice ou d'autres pourront peut-être dire il y a eu des erreurs, si on n'a pas été conformes au code de procédure pénale ou autre, il ne m'appartient pas de le juger. Moi, j'ai considéré que c'était proportionné à ce moment-là, je l'assume.

Dans notre République, depuis un an, il n'y a eu qui ce soit protégé ou soustrait aux règles, au droit de la République, car c'est ce que nos concitoyens attendent de nous et s'ils cherchent un responsable, dites-leur, dites-leur chaque jour : vous l'avez devant vous. Le seul responsable de cette affaire, c'est moi, et moi seul !

Je vais vous dire pourquoi : parce que celui qui a fait confiance à Alexandre Benalla, c'est moi, le président de la République, celui qui a été au courant et qui a validé l'ordre, la sanction de mes subordonnés, c'est moi et personne. Et les valeurs qui nous ont faits, ce qui nous a conduits là, ça n'est pas la République des fusibles, ça n'est pas la République de la haine, celle où on fait trinquer un fonctionnaire ici, un collaborateur là. **On peut pas être chef par beau temps, et vouloir s'y soustraire lorsque le temps est difficile. S'ils veulent un responsable, il est devant vous, qu'ils viennent le chercher ! Et ce responsable, il répond au peuple français, et au peuple souverain, et à personne d'autre.**

(...)  
La République, elle tient quand chacun assume ses responsabilités. J'assume les miennes de là où je suis. Avec la vérité des faits, celle que je viens de rappeler. Mes collaborateurs l'assument. Vous avez vu le préfet aujourd'hui, avec une immense dignité, parfois traité d'une manière que je ne qualifierai pas. Le premier ministre assume ses responsabilités, les ministres les assument, et c'est important pour toute la République. Quelle République serions-nous si, au premier coup de vent, celui qui la préside disait "ce n'est pas moi, c'est ce collaborateur, sortons-le". Si, au premier coup de vent, il disait "je n'étais pas au courant, c'est ce troisième bureau, je ne l'ai pas vu". Ce qu'attendent de nous nos concitoyens, c'est que chacun prenne les responsabilités. Ce qu'attendent de nous nos fonctionnaires, c'est que chacun soit là où il doit être. Nous avons une Constitution, elle fixe les responsabilités. Il s'agit simplement d'être au rendez-vous de ces responsabilités. Et c'est ce que nous allons continuer à faire.

Maintenant, je me dois dans ce contexte de vous dire que ce qui m'inquiète sur ce sujet, c'est le spectacle auquel nous assistons depuis quelques jours. Ce que je vous dois tout en prenant mes responsabilités, en vous redonnant les faits et le fait que j'assume, ce qui a été fait par mes collaborateurs, et je condamne la gravité des actes commis par Alexandre Benalla en considérant aussi que ça ne lui enlève pas le reste, ça ne lui enlève pas la dignité.

Ce que je regarde depuis quatre jours, c'est un spectacle où la tentation pour presque tous les pouvoirs est de sortir de son lit. Nous avons une presse qui ne cherche plus la vérité. Elle disait ce matin, "regardez, un directeur de la Préfecture de police a dit que c'était faux", il dément quelques heures plus tard, on l'entend à peine ; on dit "regardez les images tournent en boucle" d'une scène inadmissible, et que je condamne, **on ne voit jamais la scène d'avant ou la scène d'après, quel est le contexte, que s'est-il passé ?** S'agissait-il d'individus qui buvaient gentiment un café en terrasse ? Que s'est-il passé juste ensuite ? J'ai cru comprendre qu'il y avait des images, où sont-elles ? Sont-elles montrées avec la même volonté de rechercher la vérité et d'apporter de manière équilibrée les faits ? Non.

**Je vois un pouvoir médiatique qui veut devenir un pouvoir judiciaire, qui a décidé qu'il n'y avait plus de présomption d'innocence dans la République et qu'il fallait fouler aux pieds un homme et avec lui toute la République.**

Je vois un pouvoir judiciaire qui va continuer à faire son travail, et c'est essentiel. Et c'est ce à quoi je suis attaché de là où je suis. Avec force, conviction, mais dont je constate que nous avons un problème quant au fonctionnement quotidien. Pas une audition, pas une recherche ne sort à la seconde même dans la presse. Comment conjuguer la présomption d'innocence avec un tel fonctionnement, il nous faudra aussi répondre à ce sujet.

Et je vois certains qui voudraient faire sortir le pouvoir législatif de son lit. Considérant qu'il appartient au Parlement de se substituer à la justice et de devenir un tribunal populaire. D'oublier la séparation des pouvoirs et de considérer qu'il est de son ressort de contrôler chaque décision de l'Elysée. Les mêmes parfois qui vous disent que la Ve République est un totem. Qu'il ne faudrait pas même réformer, pas même réformer.

Et nous assistons à la coalition baroque qui ne trompe personne dans notre pays, de ceux qui prétendent provenir du gaullisme et qui en ont oublié tous les principes et la dignité. Et des extrêmes qui, eux, sont cohérents dans leur recherche : ils n'aiment pas l'Etat et ils veulent basculer la République.

Et donc, dans ce contexte, chacun doit garder son calme. Et chaque pouvoir doit être au cœur de son exercice. Je veux que la justice fasse calmement son travail, et jusqu'au bout. Elle devra mettre en lumière les faits, tous les faits, et définir les responsabilités, toutes les conséquences en seront tirées.

Il appartient aux médias de faire leur travail, calmement, dans la pluralité des opinions et avec un rapport au réel et à la vérité qui doit chaque jour être questionné par nos propres consciences.

Il appartient au gouvernement de faire la lumière sur ce qui relève de lui. C'est à cet égard qu'une enquête de l'IGPN a été demandée sur les faits du 1<sup>er</sup> mai, mais j'aurai aussi à demander en complément au premier ministre et à plusieurs ministres des éclairages sur d'autres faits ou des réformes qui, au vu de ce que nous sommes en train de vivre, s'imposent.

Et c'est aussi pour cela que l'Elysée fera son travail et que j'ai demandé au secrétaire général, conformément à notre Constitution, de me faire des propositions pour que des améliorations organisationnelles, qu'au demeurant nous avions déjà identifiées et sur lesquelles certains avaient commencé à travailler, puissent être prises.

**Sur ce sujet, je ne donnerai pas des têtes parce que je ne fonctionne pas comme ça.** Quand, après une analyse rigoureuse, des responsabilités sont définies, elles doivent s'exercer, se faire jouer. Je l'ai montré par le passé. Lorsque nous en sommes encore à l'élucidation de la vérité, on ne sacrifie pas des fonctionnaires, des collaborateurs, ou des ministres, sur l'autel de l'émotion populaire, de la démocratie d'opinion instantanée. (...)

**« A aucun moment ils n'ont considéré que ce collaborateur n'avait pas fait quelque chose de grave »**

Emmanuel Macron insiste sur le fait qu'à l'Elysée personne n'a considéré que M. Benalla n'avait pas fait quelque chose de grave. Pour autant, personne n'a eu non plus recours à l'article 40 du code pénal, selon lequel « toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République ». Le directeur de cabinet du président de la République, qui a prononcé la sanction disciplinaire à l'encontre de M. Benalla, a estimé mardi 24 juillet devant les députés qu'à l'époque il n'avait pas assez d'éléments pour le faire. La veille, le ministre de l'intérieur comme le préfet de police avaient jugé que ce n'était pas à eux de le faire.

**« Qu'est-ce qui s'est passé ? »**

M. Macron fait mine de s'interroger sur le comportement des deux manifestants avant l'intervention musclée d'Alexandre Benalla. Il suggère à demi-mot que la scène a été présentée de façon biaisée par les médias, et s'aligne ainsi sur la défense de son collaborateur, qui assure avoir voulu « prêter main-forte » aux policiers face à « deux individus particulièrement virulents ». Pourtant, de nombreuses images amateurs montrant la scène sous d'autres angles ont émergé depuis la révélation de l'affaire par *Le Monde*. Elles permettent de reconstituer plus précisément le déroulé des événements. On y voit notamment les deux jeunes manifestants projeter une carafe d'eau sur les CRS. Dans la foulée, Vincent Crase les pointe du doigt à deux reprises, jusqu'à ce que M. Benalla et lui interviennent violemment, sans que les policiers ne réagissent - y compris le commissaire Mizerski, chargé de superviser M. Benalla. Par ailleurs, des images issues de la vidéosurveillance, aujourd'hui entre les mains de l'IGPN, devraient apporter un éclairage complémentaire sur la scène.

**« Je vois un pouvoir médiatique qui veut devenir un pouvoir judiciaire »**

La presse ne s'est pas substituée à la justice qui, de son côté, a fait son travail en ouvrant une enquête au vu des informations du *Monde*.

**Mercredi 18 juillet : révélation du « Monde »**

*Le Monde* révèle qu'un homme équipé d'un casque des forces de l'ordre, filmé le 1<sup>er</sup> mai en train de s'en prendre à un jeune homme, place de la Contrescarpe à Paris, travaille au cabinet de la présidence de la République.

**Jeudi 19 : ouverture d'une enquête préliminaire**

Le parquet de Paris ouvre une enquête préliminaire pour violences par personne chargée d'une mission de service public, usurpation de fonction et usurpation de signes réservés à l'autorité publique.

**Vendredi 20 : placements en garde à vue**

Alexandre Benalla est placé en garde à vue. Trois cadres de la Préfecture de police soupçonnés de lui avoir transmis, au soir de la parution de l'article du *Monde*, les images de vidéosurveillance du 1<sup>er</sup> mai, place de la Contrescarpe, sont suspendus. Vincent Crase, salarié de La République en marche, qui était avec Alexandre Benalla le 1<sup>er</sup> mai, est placé en garde à vue.

**Dimanche 22 : ouverture d'une information judiciaire et mises en examen**

Le parquet de Paris annonce l'ouverture d'une information judiciaire. Alexandre Benalla, Vincent Crase et les trois policiers sont mis en examen.





# L'indépendance des banques centrales irrite

Le poids des instituts monétaires s'est accru pendant la crise. Les politiques rêvent de les reprendre en main

Les populistes ont un point commun : ils n'apprécient guère la liberté dont jouissent les banques centrales, ces puissantes institutions menant leur barque sans rendre de comptes au pouvoir politique. Mardi 24 juillet, la banque centrale turque a renoncé à relever ses taux directeurs en dépit de l'inflation galopante – signe, selon les observateurs, qu'elle a cédé aux pressions du président Recep Tayyip Erdogan.

Le 19 juillet, Donald Trump s'est déclaré « peu emballé » par le relèvement des taux directeurs entamé par la Réserve fédérale (Fed), laissant craindre qu'à l'avenir, il multiplie les pressions sur celle-ci. En Italie, certains économistes proches de la coalition au pouvoir sont convaincus que la Péninsule se porterait mieux si elle regagnait sa souveraineté monétaire – façon de critiquer, là aussi, l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), qui devait se réunir jeudi 26 juillet.

A première vue, ces signaux inquiétants ont quelque chose de paradoxal. Pendant la crise, les instituts monétaires – en particulier la BCE et la Fed – ont longtemps été seuls aux manettes pour relancer la croissance. Face à des gouvernements tétanisés, ils ont pris une place considérable dans nos économies. Mais depuis quelques mois, alors que la reprise mondiale se solidifie, ils réduisent peu à peu leurs interventions pour battre en retraite.

Pourquoi, alors, la tentation de les reprendre en main surgit-elle aujourd'hui ? « En vérité, celle-ci n'est pas nouvelle : elle se produit régulièrement dans l'histoire, et cela ne se termine jamais très bien », précise Charles Wyplosz, professeur d'économie à l'Institut des hautes études internationales et de développement, à Genève.

Cela tient à la nature même du pouvoir des banques centrales : celui de piloter la création monétaire par différents outils, comme les taux directeurs, en fonction des besoins de l'économie. Lorsqu'un institut monétaire n'est pas indépendant, il est tentant, pour le gouvernement, de lui demander d'imprimer de l'argent pour financer directement de nouvelles dépenses publiques.

A court terme, la technique est moins coûteuse politiquement – et plus populaire – que d'en assurer le financement par plus d'impôts, ou par des coupes dans d'autres dépenses. Mais à moyen

**Le président de la Fed, Jerome Powell, le 13 juin, à Washington.**

JACQUELYN MARTIN/AP



terme, elle se révèle souvent catastrophique. D'abord, parce qu'elle ouvre la porte à toutes les dérives budgétaires, sans garantie que l'argent soit utilisé à bon escient. « Et surtout, parce qu'elle finit par générer une inflation difficilement contrôlable, susceptible de plonger le pays dans la tourmente et de laminer le pouvoir d'achat des ménages », explique M. Wyplosz. C'est mécanique : plus la quantité de monnaie circulant dans l'économie augmente sans connexion avec le niveau d'activité réelle, plus les prix flambent.

#### Des erreurs de pilotage

C'est ce qui s'est passé outre-Rhin, dans les années 1920. A l'époque, la République de Weimar fit tourner la planche à billets à plein régime pour rembourser plus vite la dette de guerre. Ce qui déclencha une terrible envolée des prix, jusqu'à 5 000 % par an pour certains produits alimentaires. Et les exemples récents de telles dérives ne manquent pas : Venezuela, Ar-

gentine, Zimbabwe... La grande exception étant la mystérieuse banque centrale de Chine (PBoC), adroitement pilotée par le pouvoir central.

Face à l'inflation galopante des années 1970, les pays industrialisés ont peu à peu formalisé l'indépendance de leurs banques centrales. Ce qui ne veut pas dire que ces dernières sont totalement libres : elles doivent respecter un mandat – la stabilité de prix avec une cible d'inflation à 2 %, pour la BCE – et leurs dirigeants sont régulièrement auditionnés par les parlements.

« Cette indépendance les a mises à l'abri des aléas politiques à court terme », explique Grégory Daco, chez Oxford Economics. « Lutter contre l'inflation exige parfois de prendre des décisions impopulaires, comme relever les taux directeurs : cela ne peut fonctionner que si le pouvoir monétaire est crédible et séparé du politique », ajoute Gilles Moec, chez Bank of America ML.

Seulement voilà : aujourd'hui, l'inflation excessive n'est plus un fléau dans les pays industrialisés – du moins, pour l'instant. En outre, l'indépendance des banques centrales ne les immunise pas contre les erreurs de pilotage. Pendant la crise, la BCE a ainsi trop tardé avant d'agir. « Elles parlent beaucoup aux marchés, mais pas toujours assez aux citoyens : il est pourtant essentiel que leurs actions soient comprises par tous pour rester légitimes », observe M. Wyplosz.

D'autant que la finance mondiale est devenue désormais plus complexe, au détriment de leur action : ces dernières années, une partie des liquidités qu'elles ont injectées dans le système financier pour relancer l'activité n'a jamais atteint l'économie, car les banques commerciales ne les ont pas redistribuées sous forme de crédits... Dès lors, pourquoi ne pas donner directement ces liquidités aux ménages ou aux entreprises ?

**Le 19 juillet, Donald Trump s'est déclaré « peu emballé » par le relèvement des taux, entamé par la Fed,**

Soulevé autant par les populistes que par des économistes au raisonnement étayé, cet argument peut sembler faire sens. Car de fait, quelque chose fonctionne mal dans la transmission des outils monétaires au monde réel. « Mais une telle mesure soulèverait des problèmes sans fin, résume Gilles Moec. Quels ménages choisir ? Pour quels montants ? Cela reviendrait à confier un pouvoir démesuré aux banques centrales, tout en mélangeant complètement les genres. » Et l'inflation, qui est pour le mo-

ment en sommeil, pourrait alors ressurgir.

En particulier aux Etats-Unis, où elle commence d'ailleurs à frémir : en juin, l'indice des prix est ressorti à 2,9 %, au plus haut depuis six ans. Pour l'instant, les craintes d'une mise sous contrôle de la Fed sont largement excessives – le 21 juillet, le secrétaire au Trésor américain Steven Mnuchin a assuré que Donald Trump « soutient son indépendance ». Mais ces propos n'ont pas complètement rassuré les économistes américains.

Beaucoup redoutent qu'en entravant la remontée des taux envisagée par l'institution, le président à la coiffure blonde déclenche une surchauffe de l'économie. Voire, qu'il affaiblisse la place centrale du dollar dans le système financier international, première devise du commerce et de réserve des autres banques centrales. Au risque que cela déstabilise, par ricochet, l'ensemble des monnaies... ■

MARIE CHARREL

## Affaire Barroso : la réponse de la Commission jugée trop faible

La médiatrice européenne estime que Bruxelles n'a pas été à la hauteur lorsque M. Barroso a annoncé qu'il rejoignait Goldman Sachs

BRUXELLES - bureau européen

C'est un peu le dernier feuillet d'une série qui manque de suspense. Après quatre mois d'enquête, la médiatrice européenne Emily O'Reilly a remis sa décision finale dans « l'affaire Barroso » : selon elle, la Commission européenne a bel et bien fait preuve de « mauvaise gestion ». L'exécutif de l'Union européenne (UE) aurait dû réagir plus fermement lorsque José Manuel Barroso, qui a occupé pendant dix ans les fonctions de président de l'institution européenne (de 2004 à 2014), a annoncé qu'il rejoignait la banque d'affaires Goldman Sachs.

Dès l'annonce de la reconversion professionnelle de M. Barroso, en juillet 2016, un groupe

d'employés des institutions de l'UE avait lancé une pétition réclamant des mesures « fortes et exemplaires » contre l'ancien président de la Commission. Ce texte avait récolté le soutien de plus de 150 000 citoyens.

#### Existence de lobbying

Mais la Commission européenne avait choisi d'agir avec prudence en confiant l'affaire à son comité d'éthique, un comité consultatif composé – comme le souligne la médiatrice – de 3 personnes, dont 2 sont des anciens conseillers de la Commission Barroso. A l'époque, ce comité consultatif avait conclu qu'il n'y avait pas « suffisamment de preuves pour établir une violation [par M. Barroso] de ses obligations légales ».

Les règles de l'UE sont relativement évasives dans ce genre de

cas : elles stipulent que les anciens commissaires doivent notifier leur intention de rejoindre un nouvel emploi dans les dix-huit mois suivant la fin de leur mandat (période de « latence ») et qu'ils sont tenus d'agir « avec intégrité et discrétion » tout au long

**A la lecture de l'avis du comité d'éthique, le président de la Commission, M. Juncker, avait choisi d'en rester là**

de leur carrière. A la lecture de l'avis du comité d'éthique, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avait choisi d'en rester là. Tout juste avait-il décidé d'étendre la période de latence de dix-huit mois à trois ans, pour les futurs présidents de Commission.

Mais pour la médiatrice, qui enquête sur les cas de mauvaise administration dans les institutions, cette réaction n'est pas suffisante. D'autant, ajoute-t-elle, que l'ancien président a entretemps participé à une réunion avec l'actuel vice-président de la Commission européenne, Jyrki Katainen, malgré son engagement à ne pas faire de lobbying. Une réunion qualifiée de « privée/amicale » par l'exécutif européen, mais qui, selon la médiatrice, « s'apparente plutôt, du moins en

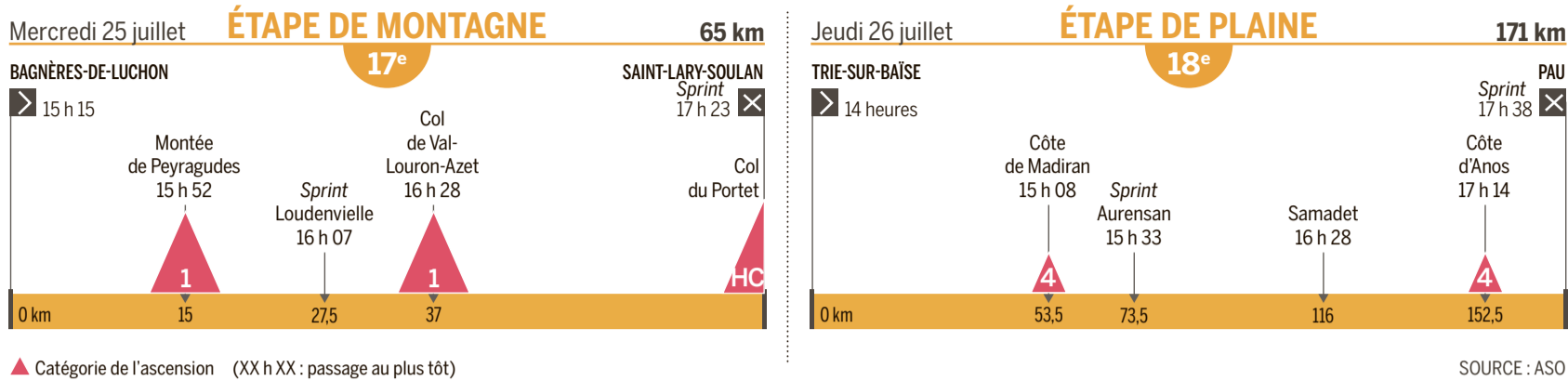
partie, à du lobbying ». La version de Jyrki Katainen corrobore cette affirmation, estime M<sup>me</sup> O'Reilly, puisqu'il a laissé entendre que la réunion avait principalement porté sur la « politique de défense et de commerce », deux domaines d'intérêt pour Goldman Sachs.

Après un jeu de questions-réponses avec Bruxelles ces derniers mois, au cours duquel cette dernière s'est bornée à démentir toutes les accusations, la médiatrice européenne a choisi de confirmer ses observations préliminaires. Sa décision finale, non-contraignante, conclut à un cas de « mauvaise administration » par la Commission européenne, qui aurait dû adopter une décision individuelle après l'avis du comité consultatif. Ce faisant, elle recommande deux actions concrètes : d'une

part, un nouvel examen de l'affaire par le comité d'éthique afin de tenir compte de la réunion entre Barroso et Katainen. Et, d'autre part, des garanties supplémentaires afin d'empêcher M. Barroso d'abuser du « statut privilégié » que lui confère son ancienne fonction. Elle suggère en outre d'augmenter les membres du comité d'éthique (en excluant les anciens conseillers de la Commission), de lui permettre d'agir de sa propre initiative et de publier ses décisions.

Est-ce la fin de l'histoire ou doit-on attendre d'autres épisodes ? La décision va en tout cas être transmise au Parlement européen. Selon les statistiques, 85 % des recommandations et suggestions de la médiatrice ont été suivies en 2016. – (Intérim.) ■





**CLASSEMENT**

**VAINQUEUR DE LA 16<sup>e</sup> ÉTAPE**  
 Julian Alaphilippe | France, Quick-Step Floors

**CLASSEMENT GÉNÉRAL**

- Geraint Thomas** 68 h 12' 01"  
Royaume-Uni, Team Sky
- Christopher Froome** à 1' 39"  
Royaume-Uni, Team Sky
- Tom Dumoulin** à 1' 50"  
Pays-Bas, Team Sunweb

# Les leaders à plein régime

L'obsession des meilleurs cyclistes du monde pour leur poids en pousse certains à des stratégies risquées

BAGNÈRES-DE-LUCHON (HAUTE-GARONNE) - envoyé spécial

Dans un coin de son téléphone portable, cet ancien coureur membre de l'organisation du Tour de France a gardé une photo de Christopher Froome. Il porte le maillot de l'équipe de Grande-Bretagne, en 2009, et tient le guidon de ses bras replets. Il le garde en témoignage de ce à quoi ressemblait le Britannique à 24 ans, avant de s'infliger le régime drastique qui a contribué à faire de lui un quadruple vainqueur du Tour. Les grands leaders, aujourd'hui ? « On dirait des rescapés des camps. »

**Christopher Froome et Geraint Thomas, le maillot jaune, le 22 juillet.**  
 MARCO BERTORELLO / AFP



En septembre dernier, Christopher Froome a posé nu pour le quotidien britannique *The Times*, assumant son corps, sa cage thoracique protubérante, ses os saillants, des proportions qu'il juge lui-même « ridicules ». L'incroyable basculement de sa carrière, sur le Tour d'Espagne 2011, coïncide avec une perte de poids digne d'un boxeur avant la pesée, sous la pression d'une fin de contrat chez Sky : cet été-là, Froome perd 4,5 kg en sept semaines et se présente au départ de la Vuelta à moins de 69 kilos. « Je me suis affamé pour perdre du poids, et je ne crois pas que cela soit sain ni soutenable », dira-t-il plus tard. Il descendra deux kilos plus bas à l'aube de son premier Tour de France, en 2012.

L'attention portée au poids est telle chez Christopher Froome que, lorsqu'il passe au contrôle antidopage, il se pèse en sous-vêtements pour constater sa perte de poids durant l'étape et adapte en conséquence la ration de sa mixture d'après-course. Si le Team Sky y est si attentif, c'est que l'amélioration du rapport entre le poids et la puissance développée a fait le succès de son premier cobaye : Bradley Wiggins, vainqueur du Tour 2011 avec neuf kilos de moins qu'à l'époque où il devenait champion olympique sur piste.

Ces méthodes ont infusé dans un peloton très attentif aux modes. On surveille parfois ce que mange le voisin, on pèse le contenu de son assiette. Le poids est devenu « absolument obsessionnel dans le peloton », nous confiait Romain Bardet l'an dernier. « Les coureurs entre eux se jugent énormément : "until est affûté, until est gros". Peu l'avouent, mais je peux vous dire que l'on n'entend que ça. »

**Après le dopage, la diététique**  
 L'époque est désormais au contrôle absolu. Pour Amaël Moinard (Fortuneo), c'est la diminution du dopage qui a obligé les coureurs à se concentrer sur la diététique : « A mes débuts en 2005, les coureurs faisaient moins attention parce qu'il y avait énormément

d'aide à côté. Depuis, tout le monde s'est recentré sur le poids, l'entraînement, le sommeil. »

Durant le Tour, il se pèse tous les trois jours. La politique de la balance dépend des médecins d'équipe. Certains ne l'imposent pas et se contentent de mesurer la masse grasse tous les cinq jours. D'autres procèdent à une pesée quotidienne. « Je refuse complètement d'intégrer dans le cerveau du coureur des calories, des grammes, des masses grasses », dit Jean-Jacques Menuet, médecin de Fortuneo. « C'est le coureur qui doit piloter en fonction de ses sensations. » Les leaders, eux, ont appris à se coucher en ayant faim. A s'entraîner le ventre vide ou sans glucides, pour habituer l'organisme à solliciter de nouvelles sources

énergétiques. Romain Bardet, plus longiligne encore que Christopher Froome avec ses 62 kilos pour 1,84 m au départ du Tour de France, dit trouver son bonheur dans cette ascèse.

La masse grasse de certains passe sous la barre des 5 %, un niveau où le système immunitaire est menacé. La tentation est grande de voir jusqu'où son corps supporte ce qu'on lui inflige. « C'est cette quête de la maîtrise absolue de son corps qui est jouissive », dit Yoann Offredo. C'est chez les plus jeunes que les dérives inquiètent le plus, en l'absence de contrôle médical. « J'ai des parents au téléphone en pleurs, dont le gamin a arrêté le vélo parce que c'était devenu un cadavre », souffle Jean-Jacques Menuet.

La maigreur extrême de tous les leaders est un sujet qui « préoccupe » les autorités du cyclisme, dit au Monde David Lappartient, le président de l'Union cycliste internationale (UCI) évoque même de « comportements d'anorexiques ». Le directeur médical de l'UCI, Xavier Bigard, s'inquiète des « moyens mis en œuvre pour arriver à ces états », citant, comme les médecins d'équipe, la prise d'hormones thyroïdiennes (T3 et T4). Normalement prescrites des patients souffrant d'insuffisances de la glande thyroïde, ces gélules en vente libre sur Internet facilitent l'élimination des graisses et sont utilisées dans plusieurs équipes, malgré les risques de dérèglements hormonaux. Elles ne sont pas interdites par le code

**Pour Romain Bardet, le poids est devenu « absolument obsessionnel dans le peloton »**

mondial antidopage, mais l'UCI réfléchit à un « contrôle et à la régulation de l'utilisation de ces extraits hormonaux », révèle le professeur. « Les extraits thyroïdiens sont hyperdangereux et inconcevables, tranche Jacky Maillot, médecin de l'équipe Groupama-FDJ. Ça devrait être interdit puisque c'est du dopage masqué. »

**La pression de la Sky**  
 Avant les hormones thyroïdiennes, l'UCI entend déjà réguler davantage la prise de corticoïdes à partir de 2019, une enquête britannique sur l'équipe Sky ayant permis de confirmer qu'elles étaient détournées de leur usage thérapeutique afin d'aider les coureurs à maigrir tout en conservant leur puissance. Le peloton fantasme également sur l'utilisation de boissons aux cétones, des composés organiques que sécrète déjà le corps humain et qui constituent une source alternative d'énergie permettant de poursuivre un régime sans glucides. Leur utilité est discutée par la science, mais un fabriquant soutient que sept équipes du Tour les utilisent.

Pour Denis Riché, conseiller nutritionnel de Romain Bardet et de l'équipe Groupama-FDJ, ce n'est qu'un énigme écran de fumée allumée par la Sky : « Il y a un climat délétère, une forme d'impuissance du reste du peloton qui pèse lourd dans l'exigence des coureurs de continuer à maigrir. Alors que les vraies problématiques sont dans leur approche de la performance et dans des procédures "borderline" sur pas mal de points. » ■

CLÉMENT GUILLOU

## CHRONIQUE | PAR ANTOINE VAYER

### Le vélo, c'est de la voile

Le vélo et la voile, à cause du rôle primordial du vent, aiment à se comparer. Ils travaillent maintenant avec les mêmes ingénieurs pour le matériel, l'étude du terrain, la physique, la météorologie. Ce travail porte sur l'optimisation des trois forces qui opposent une résistance à l'avancement de leur ensemble homme-machine : la pesanteur ou le poids, la résistance de l'air et son écoulement, et le frottement. Pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du Golden Globe Challenge, course en solitaire autour du monde et sans escale, une édition vintage est partie cette année, sans radars ni ordinateurs. Comme un Tour sans oreillettes et sans capteurs de puissance.

En 1968, le vainqueur, Sir Robin Knox-Johnston, bouclait un tour du globe en trois cent treize jours, quand le Néerlandais Jan Janssen gagnait sa Grande Boucle à 33,5 km/h de moyenne. En 2017, les records tombaient aussi, Armel Le Cléac'h sur le

Vendée Globe et Christopher Froome, pour son quatrième sacre. Les poids des engins high-tech à voile ou à pédales ont baissé de plus d'un tiers. Un vélo ne peut pas peser moins de 6,8 kg. Ceci explique cela ?

Jean-Marie Leblanc, ancien patron du Tour, pour justifier la performance de Lance Armstrong (annulée en 2005 à 41,65 km/h), m'écrivait : « Le sport dans le domaine des technologies suit l'évolution historique des connaissances humaines, il n'est intellectuellement pas honnête de subordonner les améliorations des performances à la pharmacopée. Les hommes, les machines, les routes évoluent. » Il avait raison et tort à la fois.

Au vu de la traversée des Alpes et de l'ascension sur les hauteurs de Mende, certains semblent toujours avoir « le vent dans l'dos », expression imagée du jargon qui qualifie celui qui use d'artifices pour avancer, comme en permanence poussé par Eole, même vent debout !

Dans les cols, on ne bénéficie pas du même phénomène d'aspiration. Le vent est nul. Le vélo n'a pas de foil, comme en voile, et plus de moteur, comme cela a pu être le cas et comme France 2 l'a soupçonné pour le Slovène Primoz Roglic, 4<sup>e</sup> du classement général. Reste à jouer sur le rapport poids/puissance de l'homme pour s'élever plus vite. Perdre de la masse sans perdre de force. Bradley Wiggins, dès 2011, chez Sky, faisait des entraînements pour maigrir, sans glucides et parfois à jeun.

**Mentalités et technologie**

Wiggins et Geraint Thomas, initialement musclés et lourds, issus de la piste, sont devenus rachitiques mais avec un rapport poids/puissance de 70 kilos pour 450 watts développés en col et sur le plat. C'est imbattable pour les grands Tours, même par les grimpeurs. Le mieux est de coupler ces régimes d'entraînement « low carb » (pau-

vres en sucre) avec des corticoïdes, voire des amphétamines coupe-faim, afin d'accélérer le processus d'amincissement et de stimuler une puissance folle.

En 1968, c'est le Français Bernard Moitessier, annoncé vainqueur de la course organisée par le *Sunday Times*, qui devait l'emporter devant l'Anglais. Il préféra faire route vers l'Océan Indien avant de franchir la ligne d'arrivée « pour sauver son âme ». En 1999, Christophe Bassons, qui refusait la tricherie et le revendiquait, quitta le navire du Tour. Pour les éditions 2018, les comportements du marin et du cycliste auraient-ils été différents ? Les pratiques et les mentalités évoluent moins vite que la technologie. ■

Antoine Vayer est enseignant. Vingt ans après l'affaire Festina, équipe dont il était l'entraîneur en 1998, il explore durant ce Tour de France les métamorphoses du cyclisme

# Paris l'été, à voir pieds sur terre ou tête en l'air

Le festival parisien propose des performances artistiques de haut vol dans des lieux magiques, jusqu'au 4 août

Une vague de bois ajoutée comme une dentelle flottant au-dessus du sol s'est posée pendant six heures, lundi 16 juillet, sur l'esplanade du Musée d'art moderne. Le maître d'œuvre de cette œuvre nomade intitulée *La Transumante* est l'artiste de cirque Johann Le Guillerm, pirate du spectacle vivant. Entouré d'une dizaine de complices, il a dressé cette splendide carcasse en mutation permanente.

Cette performance in situ a inauguré le festival Paris l'été, qui se déroule jusqu'au 4 août dans vingt-quatre théâtres et lieux variés dispersés dans la capitale et l'Île-de-France. Pilotée depuis 2017 par Laurence de Magalhaes et Stéphane Ricordel, codirecteurs du Monfort, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, la manifestation, créée en 1990, maintient envers et contre tout sa ligne d'action dans l'espace public, les parcs et les jardins, les cours de lycée.

## Plus de vingt espaces en plein air

Un parti pris toujours fermement revendiqué en dépit de mesures sécuritaires lourdes. «*Evidemment, il faut se battre un peu plus que d'habitude depuis quelques années pour convaincre la Préfecture de police et la Mairie de Paris de nous donner les autorisations, commente Stéphane Ricordel. Il y a de plus en plus d'agents de sécurité sur le terrain – nous en employons une soixantaine au total sur trois semaines –, plus de barriérage et donc un budget en augmentation, avec parfois même des brigades de CRS que nous devons aussi payer. Mais cette complexité est stimulante. Nous devons continuer à investir la ville.*» Parallèlement, au cœur du festival situé au lycée Jacques-Decour, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, ce sont plus de vingt espaces en plein air qui sont équipés au jour le jour par soixante-quinze techniciens.

Fleuron de cette édition, l'installation de *Lignes ouvertes*, performance de la funambule Tatiana-Mosio Bongonga, 34 ans, dont vingt-cinq de fil. A partir d'une grue plantée en bas de la butte Montmartre, un câble a été tendu à l'horizontal jusqu'au début des marches de la basilique du Sacré-Cœur. Soit une balade de 130 mètres à 35 mètres de hauteur épaulée par des musiciens de l'Orchestre de chambre de Paris. «*C'est une traversée très impressionnante, raconte l'artiste avec une grande simplicité. Contempler le Sacré-Cœur, ce monument énorme, voir le public ins-*



Le spectacle «*Capilotractées*» des Finlandaises Sanja Kosonen et Elice Abonce Muhonen.

DANIEL MICHELON

tallé sur les escaliers, me font me sentir toute petite. Chaque lieu est à prendre en considération et charge le corps différemment. Pour moi, le funambule est un artiste de l'extérieur. Ici, j'aime particulièrement le fait que je devienne peu à peu visible aux yeux des spectateurs dont je me rapproche. Je redeviens humaine en les rejoignant sur les marches.» Pour l'épauler, une trentaine de personnes volontaires – des «cavallettistes» – ont été postées le long de son trajet pour retenir les cordes qui stabilisent le fil. Samedi 21 juillet, dix mille personnes ont assisté à cette soirée exceptionnelle qui a exigé la présence de vingt-trois agents de sécurité.

Parmi les autres endroits magiques investis par Paris l'été, le jardin du Musée national Picasso abritera le spectacle *Capilotractées* (2013), les 28 et 29 juillet, petite

merveille de cirque forain cocasse et plein de charme, conçu par les Finlandaises Sanja Kosonen et Elice Abonce Muhonen. «*Ce sont toujours les lieux qui nous inspirent un spectacle ou, à l'inverse, c'est un artiste qui va nous donner envie d'un lieu, précise Stéphane Ricordel. Le bon spectacle dans le bon endroit, c'est ce que nous cherchons toujours.*»

## L'art de la suspension

Picasso, donc, pour les deux extravagantes *ladies*. Avec leur crinière de choc – leur chignon est composé de deux tresses serrées au creux desquelles un anneau métallique est glissé –, les deux circassiennes renouvellent avec malice cet art de la suspension. «*Au départ, nous ne voulions pas jouer cette pièce, intimiste, pleine de détails, en extérieur, car nous avions peur de perdre le public, ex-*

## Les spectateurs peuvent se couper une mèche de cheveux et l'offrir aux interprètes qui conçoivent une exposition temporaire avec

plique Elice Abonce Muhonen. *Après quelques expériences, entre autres dans un petit village finlandais qui n'avait pas de théâtre pour nous accueillir, nous avons commencé à aimer ça. A condition qu'il n'y ait pas trop de vent évidemment!*» A l'issue de la pièce, les spectateurs peuvent se couper

une mèche de cheveux et l'offrir aux interprètes qui, avec, conçoivent une exposition temporaire.

Le jardin de l'hôtel de Sully a été réservé à la chorégraphe Ambra Senatore et à sa bande de quatre danseurs, coauteurs d'une nouvelle enquête à suspense, typique de l'artiste italienne, dont les indices seront disséminés dans les allées et les parterres. «*Nous nous sommes documentés sur l'histoire de l'hôtel de Sully et avons imaginé une petite histoire sur le thème de ce qui n'est pas visitable, raconte Ambra Senatore. En effet, la duchesse qui y a vécu a laissé de très belles choses qui ne sont pas montrées au public. Pour imaginer cette promenade, nous avons eu trois jours de répétition in situ. Ce qui est intéressant d'ailleurs, c'est comment nous créons, finalement, au contact des gens qui réagissent en direct à ce que nous proposons.*» Cette per-

formance, à l'affiche jusqu'au 25 juillet, fait partie du programme de la manifestation Monuments en mouvement avec laquelle Ambra Senatore collabore pendant trois ans.

Le rendez-vous le plus tendance de Paris l'été a lieu durant toute la durée du festival à la piscine Pailleron, située dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Au-dessus du grand bassin, le plasticien Luke Jerram a accroché sa lune géante, de 7 mètres de diamètre, gonflée à l'hélium et éclairée de l'intérieur. Une nocturne exceptionnelle aura lieu le 27 juillet. Un bain de minuit à la pleine lune en piscine, qui dit mieux? ■

ROSITA BOISSEAU

Paris l'été. Jusqu'au 4 août. Beaucoup d'événements gratuits. [www.parislete.fr](http://www.parislete.fr)

## La salle de cinéma où il vaut mieux attacher sa ceinture

Les cinémas Pathé-Gaumont ont ouvert à Paris une salle combinant projection à 270 degrés et sièges synchronisés avec l'action

Aux seuls, les 90 fauteuils noirs, raidés, à mi-chemin entre le trône de Dark Vador et le siège du dentiste, avec repose-pieds, appui-tête, accoudoirs, suffiraient à vous donner la chair de poule. Est-ce bien une salle de cinéma que ce cube austère et gris, aux murs droits, où nous venons d'entrer? Et l'on se prend de compassion pour la jeune adolescente qui, n'arrivant pas à maîtriser ses larmes, explique à son père: «*Je ne peux pas*», avant de rebrousser chemin.

Screen-X + 4DX, vantait le communiqué annonçant l'ouverture, le 18 juillet, au Pathé Beaugrenelle dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, de la deuxième salle au monde (après Séoul) combinant ces deux

technologies. Soit une projection à 270 degrés (Screen-X) et l'expérience de sièges endiablés (4DX), qui, synchronisés avec l'action projetée à l'écran, vous chahutent, vous bousculent, vous martèlent le dos, vous chauffent le cou (quand la fusée décolle, par exemple) ou vous aspergent d'eau (quand le méchant crache sur le gentil ou que vous tombez à l'eau).

## Litanie de précautions

Et il est vrai qu'à un moment donné, ce mercredi, à la séance de 20 heures, alors que l'on est venu découvrir, dans *Ant-Man et la Guêpe*, la suite des aventures de l'homme-fourmi, on s'est demandé si on n'aurait pas dû – sauf à être un fondu de la Foire du

Trône – faire demi-tour comme l'adolescente apeurée? Trop tard. Déjà, tout bouge. L'image fuse sur les trois faces de la salle, vous êtes coincé au milieu d'une course-poursuite en voiture et, dès lors, il ne vous reste plus qu'une chose à faire: vous accrocher.

«*Pour des raisons de sécurité, les femmes enceintes, les personnes*

## 90 fauteuils noirs, raidés, à mi-chemin entre le trône de Dark Vador et le siège du dentiste

âgées ou présentant des problèmes cardiaques, dorsaux ou cervicaux, ou présentant le mal des transports, sous traitement médical ou qui sont sous l'influence d'alcool ou de drogue... ne peuvent pas prendre part à l'expérience», était-il écrit sur l'écran en préambule. «*Ah, merde, alors, je suis mort*», a rigolé mon voisin de devant. Le public est jeune et plutôt masculin. Et la litanie des précautions est longue: «*Ne portez pas de vêtements délicats ou d'articles qui peuvent être abîmés... Vous devez réduire vos déplacements et marcher le moins possible pendant le film...*» Interdit aux plus petits, les enfants de moins de 1,20 mètre doivent être accompagnés... On était prévenu.

Alors que l'homme-fourmi et ses acolytes traversent l'hyperespace en tous sens et démolissent des dizaines de bagnoles, le chahut infligé à nos corps n'empêchera pourtant pas le jeune couple (sièges D11-D10) de s'envoyer sans blêmir une pleine maxiboîte de pop-corn, quand bien même le locataire du siège D12 (votre serviteur) cherche en vain où est rangé le sac à vomir.

## Rodéo immersif

Passé les premières turbulences, on finit par ranger dans notre poche notre amour froissé du cinéma d'auteur, qui nous poussait à railler cette transformation du septième art en fête foraine, et l'obsolescence, sinon program-

mée du moins prévisible, de cette course effrénée à la technologie (cinéma en relief, 3D, Screen-X...) dans laquelle on percevait avant tout l'aspect mercantile (23 euros la place tout de même!). Car, avouons-le, on finit par se prendre au jeu de ce rodéo immersif.

Parce que c'est sans doute aussi ça, le cinéma: une expérience physique, un train qui entre en gare et manque vous écraser, une illusion... Laquelle est aussi le sujet du film qui se joue sur l'écran. «*I eat fear for breakfast*» («*Je mange de la peur à mon petit déjeuner*»), explique à son père la fille de l'homme-fourmi... C'est sans doute plus compliqué à vivre pour nous, les cigales? ■

LAURENT CARPENTIER

# Une semaine dans le « off » d'Avignon

La section parallèle du festival de théâtre continue jusqu'au 29 juillet

AVIGNON - envoyée spéciale

Le festival « off » d'Avignon s'achève le 29 juillet. 133 lieux, 1 538 spectacles : rendre compte de cette section parallèle relève de la gageure. Nous avons passé une petite semaine à arpenter ce « off » qui recouvre d'affiches les murs de la ville, anime les rues de parades en tout genre, s'invite aux terrasses des cafés sous forme de tracts ou d'extraits déclamés, et transforme la cité des Papes en bouillonnante capitale du théâtre. De 10 heures à 23 heures, on passe du rire aux larmes, du coup de cœur à la déception, de la découverte de nouveaux artistes aux retrouvailles avec d'anciennes gloires. Toute la diversité de ce que peut offrir la scène – pour le meilleur et pour le pire – est réunie dans ce chaudron créatif où tous les espoirs d'envol, mais aussi tous les risques d'insuccès, sont possibles.

En quelques jours, nous avons assisté à dix-sept spectacles. Comment choisir, comment couvrir ce rendez-vous tentaculaire ? En furetant et en prenant le parti de l'éclectisme, vertu cardinale de ce festival désordonné et foisonnant. Car il n'y a que le « off » pour offrir une telle « pagaille » de spectacles dans des théâtres de toutes tailles. Quel point commun y a-t-il entre la salle du Palace, usine à rire, et le Théâtre des Carmes, à la programmation engagée ? Aucun. Alors on a testé tous les genres, bon nombre de lieux, privilégié les nouvelles créations, tendu l'oreille à la terrasse des cafés pour écouter les conseils des festivaliers, retenu les nouvelles propositions de metteurs en scène ou de comédiens dont on avait apprécié le travail les années précédentes, et résisté à lire les recommandations des confrères (pour éviter d'être moutonnier).

Les journées furent chaudes, denses en kilomètres parcourus. Mais on reste épaté de pouvoir, en quelques heures, passer de l'adaptation militante des travaux des sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (*La Violence des riches* au Théâtre des Carmes, redoutable démonstration sur la face cachée du capitalisme), au récit touchant de l'enfance de Jean-François Dérec (*Le Jour où j'ai appris que j'étais juif*, au Théâtre du Chêne noir, mis en scène sans inspiration par Georges Lavaudant), à un texte désopilant et poétique de Jean-Louis Fournier (*Le CV de Dieu*, au Théâtre Actuel) opposant, dans un face-à-face réjouissant, Jean-François Balmer et Didier Bénureau, comme toujours épatant.

Et puis, il y a ces moments où une histoire vous fait monter les larmes aux yeux. Il est rare que le théâtre s'attaque aux difficultés du monde rural. La pièce *Les Fils de la terre* (à Présence Pasteur), tirée du documentaire d'Édouard Bergeon et adaptée par Elise Noiraud, est imparfaite dans son rythme, mais décrit avec force le drame de Sébastien, jeune agriculteur qui a repris l'exploitation familiale et croule sous les dettes. Quelques heures plus tard, on sourit devant le one-man-show de Waly Dia dans la petite salle du Paris. Ce



Benoît Solès, à gauche, et Amaury de Crayencour dans « La Machine de Turing », de Benoît Solès. FABIENNE RAPPENEAU

**Chaque édition a ses pièces qui, grâce au bouche-à-oreille, ne désempissent pas : « La Machine de Turing » en fait partie**

jeune humoriste d'origine franco-sénégalaise, ancien du Jamel Comedy Club, rode les punchlines de son nouveau stand-up. Waly Dia est désormais père, alors il se penche avec malice sur les enjeux de l'éducation, mais aussi sur le vivre-ensemble qu'il préfère nommer le « vivre avec ». Parmi les seuls-en-scène humoristiques, on a pris un plaisir fou à redécouvrir *Chatons violents* (au Théâtre des Béliers). Sur scène, Océan (c'est désormais son nom depuis qu'il a annoncé être un homme trans) fait mieux qu'Océanrosemarie (son ancienne identité). Intelligent, remuant et bien construit, ce spectacle remanié et resserré met l'humour au service d'une réflexion sur ce que cet artiste appelle, à bon escient, les « bons Blancs bobos ».

Changement de décor, le lendemain, avec Jacques Boudet, l'un des piliers de la « famille » du réalisateur Robert Guédiguian, dans *Visites à Mister Green* (au Théâtre du Chien qui fume). La pièce a connu un gros succès lors des éditions 2016 et 2017 du « off », alors elle est reprise les jours pairs et, les jours impairs, est présentée, pour la première fois, la suite : *Retour chez Mister Green*. Hymne à la tolérance, on comprend, et on est réconforté, que cette pièce, bourrée d'humanité, dans laquelle Jacques Boudet est formidable, attire autant de festivaliers. Parmi les nouvelles créations,

*La Machine de Turing* (au Théâtre Actuel) fait un carton. Chaque édition du « off » a ses tubes, ses pièces qui, grâce au bouche-à-oreille, ne désempissent pas : *La Machine de Turing*, de et avec Benoît Solès, en fait partie. Sensible, halletant et judicieusement mis en scène, ce spectacle sera repris à Paris à la rentrée, et il y a fort à parier que l'histoire de ce génial mathématicien britannique se retrouvera multinominée lors des prochains Molières. Nouvelle création aussi, la comédie romantique imaginée par Rudy Milstein (*J'aime Valentine mais bon...* au Théâtre du Chêne noir) laisse en revanche un goût d'inachevé. On ressort épuisé par ce flot de paroles d'un trentenaire en plein spleen postattentat et par cet encombrant décor qui ne cesse d'être déplacé. La pièce est toutefois sauvée par la sincérité de jeu de cet ancien de la troupe à Palmade, aux faux airs de Romain Duris, et de sa complice, l'excellente Agnès Miguras.

#### Emballlements et déceptions

Et puis il y a ces journées faites de hauts et de bas. D'emballlements et de déceptions. Serena Reinaldi nous déconcerte dans sa nouvelle pièce, *Bambina, l'histoire d'une call-girl qui a fait tomber le pouvoir* (au Théâtre Le Petit Chien). Ce n'est pas son interprétation qui est en cause, mais cet invraisemblable reality-show politique et médiatique, sans subtilité.

Il y a parfois de bonnes idées qui laissent le spectateur sur sa faim. *Fucking Happy End* (au Théâtre du Train bleu) en est un exemple. Un pitch séduisant – pulvériser le conte de *Peau d'âne* – une troupe de comédiens épatante, mais un spectacle (trop) foutraque, (trop) bruyant, qui transforme ce manifeste féministe en tragicomédie (trop) grotesque. Pour d'autres raisons, nous sommes sorti déçu de *Bienvenue en Corée du Nord* (au Théâtre des Halles). Ce quatuor de clowns attachants, très bien costumés, ne parvient pas à nous embarquer dans la mise en abyme de leur voyage au pays de la propagande.

Mais le « off », c'est aussi des spectacles jeune public. A 11 heures, les familles se pressent pour découvrir le concert de Marianne James dans le personnage de *Tatie Jambon* (au Paris). C'est la première fois que cette cantatrice pop use de son excentricité et de sa douce folie pour conquérir le cœur des enfants. Bossa-nova, rock, salsa, samba, le charme de ce

foisonnant spectacle musical opère grâce à des textes tout sauf niais. C'est réjouissant, même pour les parents.

Voilà. On a sans doute loupé des pépites, évité aussi quelques heures d'ennui. Parmi les spectacles à

voir d'ici au 29 juillet, citons également *Cent mètres papillon* (à La Manufacture), l'étonnante et émouvante histoire d'un nageur de haut niveau devenu comédien. Tout est possible à Avignon. ■

SANDRINE BLANCHARD

#### THÉÂTRE Une pièce de Kirill Serebrennikov à Avignon en 2019

Une pièce du metteur en scène et cinéaste russe assigné à résidence Kirill Serebrennikov sera au programme du Festival d'Avignon en 2019, a annoncé, mardi 24 juillet, son directeur, Olivier Py. Avant son arrestation à Moscou, en août 2017, Kirill Serebrennikov préparait une pièce pour le Festival sur le photographe chinois Ren Hang, censuré pour son œuvre osée. C'est cette pièce qui sera présentée en 2019. « On ne sait pas comment ça va se faire, mais cette pièce sera au programme », a expliqué Olivier Py. Les spectacles ont attiré cet été 108 000 spectateurs pour 112 775 billets mis en vente, soit un taux de fréquentation de 95,5%. – (AFP)

#### PHOTOGRAPHIE Marta Gili quitte le Jeu de paume

Arrivée en octobre 2006 à la tête du Jeu de paume, le centre d'art parisien dévolu à la photographie et à l'image, Marta Gili a souhaité « mettre fin à ses missions de directrice », selon un communiqué diffusé mardi 24 juillet. « Elle a accompli un travail d'ampleur d'une grande cohérence en présentant 180 expositions monographiques et thématiques, dans le domaine de la photographie historique et contemporaine, ainsi que de la vidéo et de la création en ligne », estime le Jeu de paume. Marta Gili quittera son poste le 16 octobre après l'ouverture des expositions consacrées à Dorothea Lange, Ana Mendieta et Alejandro Cesarco.



En kiosque et en numérique

#### Un bilan comparable à 2017

Si le rendez-vous officiel du Festival d'Avignon, le « in », a fermé ses portes le 24 juillet, le « off » se poursuit jusqu'au 29 juillet. L'Association Festival & Compagnies propose, pour la première fois, une carte d'abonnement donnant droit à 30 % de réduction et à l'entrée des spectacles à 1 euro seulement pour les jeunes de 12 à 25 ans. Pour l'heure, cette 52<sup>e</sup> édition enregistre des chiffres comparables à ceux de 2017, et ce malgré la Coupe du monde de football et l'absence de pont du 14-Juillet. A la date du 19 juillet, 58 742 cartes d'abonnement ont été vendues. Devenu, pour les compagnies, un passage incontournable pour diffuser leurs spectacles, le « off » 2018 a délivré 3272 accréditations professionnelles (dont 1276 à des programmeurs et 542 à des journalistes).







# « L'Insoumis », animal blessé de la guerre d'Algérie

DELON EN SIX FILMS-CULTES 316 Dans ce long-métrage méconnu d'Alain Cavalier, l'acteur porte la violence du conflit colonial. Un rôle qui renvoie de façon troublante à sa biographie

En 1964, Alain Delon a beau se trouver au début de sa carrière d'acteur, il a d'emblée placé celle-ci à très haute altitude, entre films d'auteur et cinéma populaire. Il a tourné *Plein soleil*, de René Clément, *Rocco et ses frères* et *Le Guépard*, de Luchino Visconti, *L'Eclipse*, de Michelangelo Antonioni. *Mélie en sous-sol*, d'Henri Verneuil, est un immense succès public, avec en prime la rencontre déterminante avec Jean Gabin. La filmographie est si dense que le patron de La Cinémathèque française, Henri Langlois, décide de consacrer une rétrospective à cet acteur qui n'a pas 30 ans, mais qui a déjà seize films à son actif.

Et maintenant ? Une seule certitude. Il entend diriger avec encore plus d'acuité le cours de sa carrière. Déjà star, il devient désormais producteur et commence dès cette époque à parler de lui à la troisième personne. « Il existe une marchandise Delon, explique-t-il, et je me suis dit : "Pourquoi moi, Delon, je ne l'exploiterais pas, cette marchandise ?" » Il entreprend pour cela, en compagnie de son imprésario, Georges Beaume, de créer sa maison de production, baptisée Delbeau, soit la première syllabe des deux noms de famille des fondateurs. Courtisé par Hollywood, s'appropriant à lancer sa carrière américaine, Delon hérite de l'argent de la prestigieuse Metro-Goldwyn-Mayer, qu'il va gérer à sa guise.

Mais cet acteur ne fait décidément rien comme les autres. Delon accepte, fait nouveau pour lui, la proposition d'un réalisateur de sa génération, Alain Cavalier, 33 ans, et accepte de jouer et de produire son nouveau film, *L'Insoumis*. Cavalier se trouve au tout début d'une longue et prestigieuse carrière, où il va s'imposer comme l'une des voix les plus singulières du cinéma français – *La Chamade* (1968) ; *Un étrange voyage* (1980) ; *Thérèse* (1986) ; *Le Filmeur* (2005) ; *Pater* (2011). Quand il rencontre Delon, le réalisateur n'a qu'un film à son actif, *Le Combat dans l'île*, tourné deux ans plus tôt, en 1962. Delon pressent néanmoins que ce nouveau projet, qui prend pour toile de fond la guerre d'Algérie – très présente dans les esprits –, est un film idéal pour lui. Le scénario est écrit par Cavalier avec le journaliste et romancier Jean Cau, ancien secrétaire de Sartre, grand reporter et essayiste, Prix Goncourt en 1961, bref en vogue, et qui n'a pas encore basculé de la gauche vers la droite.

Cavalier et Delon se rencontrent sur le plateau du *Combat dans l'île*. L'acteur rend visite à sa compagne, Romy Schneider. L'apparition de la vedette de *Rocco* enchante l'équipe du film, par son charisme, sa beauté et sa façon. Son inscription, si jeune, si vite, dans l'histoire du cinéma, fascine. Encore un peu, il aurait presque éclipsé Romy Schneider, qui hérite ici d'un de ses premiers vrais rôles au cinéma, celui d'une femme tiraillée entre son époux, un fils de bourgeois membre d'un groupe d'extrême droite, et l'ami de ce dernier, hostile à cette violence. Le film fait de nombreuses allusions à l'OAS

et à la guerre d'Algérie qui n'échappent à personne. De même qu'il n'échappe pas à de nombreux spectateurs que la Romy Schneider de Cavalier n'a plus rien à voir avec celle qui a incarné l'impératrice Sissi d'Autriche dans trois films à succès – au point que certains réclament le remboursement de leur ticket à l'issue de la séance.

Après *Le Combat dans l'île*, Alain Cavalier tient, avec *L'Insoumis*, à poursuivre son exploration de la guerre d'Algérie. C'est pour lui une histoire personnelle. Adolescent, il vit trois ans en Tunisie, où son père est un fonctionnaire du temps du protectorat. Rentré en France, et alors qu'il a terminé son service militaire, Alain Cavalier est rappelé pour combattre en Algérie. Une perspective insupportable pour cet opposant aux guerres coloniales. Se faire passer pour un déséquilibré afin de se faire réformer n'est pas une option – il n'a pas le talent nécessaire pour simuler la folie. Le futur réalisateur opte alors pour le poison lent d'une bouteille de cognac, avalée à jeun, juste avant de passer devant le conseil médical. Celui-ci ne pourra que constater les dommages inévitables causés à son estomac, perforé, nécessitant d'être recousu.

## ENTRE PLUSIEURS VÉRITÉS

Alain Cavalier échappe à la conscription, mais pas à l'ulcère. Il endure des souffrances insupportables dès qu'il commence à tourner *L'Insoumis*. La nuit, il ne dort pas. Il souffre. Sa force vitale, sa lucidité et sa présence au tournage s'en trouvent écornées, sans que personne autour de lui, à commencer par Delon, ne sache, ou ne mesure, le combat silencieux d'un réalisateur prêt à s'effondrer. Une lutte qui fait écho à celle du personnage incarné par Delon, malade comme un chien, qui va mourir pour avoir fait la guerre d'Algérie.

Au-delà des deux films de Cavalier sur le sujet, le cinéma français, contrairement à une idée reçue, aborde avec persistance, et un évident courage, tant la censure gaulliste veille, la question de la guerre d'Algérie : parmi beaucoup d'autres, citons *Le Petit Soldat*, de Jean-Luc Godard (réalisé en 1960, sorti en 1963) ; *Adieu Philippe* (1962), de Jacques Rozier ; *La Belle Vie* (1963), de Robert Enrico ; *Muriel ou le temps d'un retour* (1964), d'Alain Resnais. La différence entre *L'Insoumis* et les films qui le précèdent réside, entre autres, dans la présence de la star Delon. La lutte anticoloniale ne trouve pas avec lui un porte-parole. En revanche, elle récupère un acteur inoubliable dans un film qui ne l'est pas moins.

Delon interprète un jeune Luxembourgeois engagé dans la Légion étrangère pour combattre les « rebelles ». Devenu membre de l'OAS, il se trouve à la fois traqué pour avoir trahi ses amis (en refusant, en 1961, d'exécuter une avocate, dont il va tomber amoureux, venue à Alger plaider en faveur de deux Algériens) et poursuivi par la justice française pour désertion après le putsch manqué d'Alger.

Delon saisit évidemment les enjeux d'un film qui, deux ans après la signature des ac-

cords d'Évian, en 1962, un an après le retour des pieds-noirs en France, s'aventure sur un sujet brûlant. Il aime ce rôle aussi parce qu'il affectionne au plus haut point les personnages ambigus, déchirés entre plusieurs vérités. Enfin, l'acteur de Visconti comprend que ce film, écrit pour lui, deviendra un film sur lui. « J'ai fait *L'Insoumis*, expliquait Alain Cavalier, parce que je voulais tourner un film avec Delon. J'ai parlé avec lui, il m'a raconté sa vie, et le plus intéressant pour moi était cette période très incertaine qu'il a passée en Indochine pendant trois ans. Petit à petit, je me suis dit que le meilleur moyen d'approcher le comédien serait de profiter des circonstances mêmes de sa vie pour écrire une histoire qui tienne debout. »

Et c'est vrai que le personnage de Thomas Vlassenroot, l'insoumis, c'est Delon. Ce soldat d'occasion, pour qui la lutte pour l'Algérie française n'a plus de sens, trouve des résonances intimes chez l'acteur. Ce conflit le renvoie à la guerre coloniale livrée en Indochine. Engagé volontaire à 17 ans, Delon rejoint, en 1953, la marine pour fuir l'ambiance familiale, la charcuterie où il était apprenti et la banlieue parisienne exécrée. Le tout jeune homme veut s'engager dans l'aviation, mais il faut patienter six mois. La marine lui permet de partir tout de suite. Et il ne pouvait plus attendre. Mais sans doute aussi découvre-t-il en Indochine l'absurdité de la présence coloniale en Asie, ou ailleurs.

En fait, le sort réservé aux soldats perdus de la colonisation, Delon en a si peu parlé ! A l'exception d'un épisode, sur lequel Cavalier s'est d'évidence appuyé pour saisir la mélancolie sourde du protagoniste de *L'Insoumis*. En revenant d'Indochine, un avion dépose le soldat Delon sur la base de Villacoublay (Yvelines). Il suit l'un de ses camarades de régiment jusqu'à la place d'Italie, à Paris, où l'attend sa femme. Le couple s'enlace pour ses retrouvailles. En s'embrassant, il oublie la présence de Delon, puis le laisse seul dans la rue. Il s'en va avec juste un peu d'argent rapporté d'Indochine.

Delon porte la violence de ceux qui ont combattu dans une guerre infâme, trahi par son pays qui a brutalement tourné la page d'un combat douteux. De ce retour, Delon racontera : « J'étais un peu atteint. Un animal sauvage qui ne savait pas qui il était, ce qu'il allait retrouver, mais savait seulement d'où il revenait. Je n'avais pas eu peur de la mort, par inconscience peut-être, mais plutôt peur de la souffrance physique, de la maladie, de l'amputation. J'aurais préféré mourir que de devenir estropié, physiquement ou moralement. »

Delon considère à l'époque *L'Insoumis* comme son plus beau rôle, au point de ne jamais chercher à discuter avec Cavalier sur les aspects fondamentaux du personnage. Il accepte de se couper les cheveux, très court, et de porter la même chemise et le même pantalon durant tout le film, sans les faire passer au lavage. Cette idée romantique d'un bourreau tombant amoureux de sa victime, au point de la sauver, l'idée encore d'un homme tenant seulement à retrouver sa maison, sa

mère et sa petite fille, ne peut que séduire Delon. *L'Insoumis* n'est pas tant une œuvre politique qu'un film où la politique bouleverse le destin des individus. Delon devient un homme malmené par l'Histoire, cherchant à reprendre le cours de son existence. Un personnage tragique dont l'acteur saisit le potentiel dramatique.

## UNE SCULPTURE EN MOUVEMENT

Dans *L'Insoumis*, les gestes de Delon racontent, aussi bien que ses rares paroles, son passage sous les drapeaux. Il se révèle magnifique quand il démonte et remonte un pistolet, au milieu d'une conversation. Alors qu'on voit chez tant d'autres acteurs effectuant la même opération qu'ils ne comprennent rien à leurs gestes, Delon se révèle d'une précision horlogère. On croirait une sculpture en mouvement. C'est d'ailleurs ainsi que le filme le directeur de la photo de *L'Insoumis*, Claude Renoir, neveu de Jean Renoir, qui a travaillé sur la plupart des films de son oncle avant guerre, dont *La Grande Illusion*, le film préféré de Delon. Renoir comprend que, s'il éclaire l'acteur trop de face, son corps est mis en valeur, mais que son visage devient fade. Renoir et Cavalier essaient toujours de mettre une partie du visage dans l'ombre, pour le sculpter au plus juste.

Il s'agit du seul ajustement habile et nécessaire pour parfaire l'équation Delon, tant l'acteur sait habiter le cadre, témoigne d'une intuition phénoménale de la caméra, devine quand il faut se mettre de dos, remplit l'espace avec intelligence. « Son déplacement dans la profondeur. Il prenait possession de l'espace comme un animal qui chasse, qui attend ou qui aime. C'était d'autant plus fort que son personnage était traqué et toujours aux aguets. A tel point que j'avais l'impression de cadrer non pas une bête de scène, mais un vrai animal, avec ce corps parfaitement proportionné et sa constante justesse, digne de celle du cheval, qui ne peut être faux. »

Ce qui surprend, avec *L'Insoumis*, c'est la nature de la charge érotique dégagee par Delon. Là où Clément et Visconti, plus tard Jean-Pierre Melville dans *Le Samouraï* (1967), filment Delon en femme, Alain Cavalier le regarde comme un homme. La fragilité du personnage, touché par une balle tirée par l'un de ses anciens complices, incapable de soigner sa blessure correctement alors qu'il quitte l'Algérie pour retrouver en France l'avocate dont il a sauvé la vie, y est pour beaucoup. L'image d'un Delon soignant sa blessure dans les toilettes d'un train, explorant minutieusement sa blessure, restitue un acteur vivant, concret, réel, loin de toute image en papier glacé. Il devient un intense objet de désir.

Filmer Delon en action est, pour Cavalier, chose facile : l'acteur entre, il s'assoit, il mange et, très rapidement, traînant une blessure par balle, se meurt. Plus difficile est

CE SOLDAT D'OCCASION, POUR QUI LA LUTTE POUR L'ALGÉRIE FRANÇAISE N'A PLUS DE SENS, TROUVE DES RÉSONANCES INTIMES CHEZ L'ACTEUR



CIPRA / PROD DB

ce que le réalisateur cherche vraiment : non pas filmer Delon en déserteur de la guerre d'Algérie, mais dresser un portrait de l'acteur. Et là, entre les deux, ce fut parfois facile, parfois douloureux. Un vrai combat de coqs. Un jour, devant tout le monde, Delon se met à hurler contre Cavalier. Par arrogance, liée à son statut de vedette, son rôle de producteur, son ego, son tempérament aussi, qui le rend un jour simple à diriger, et le lendemain plus difficile, le fait également qu'il commence à avoir des idées sur la mise en scène qu'il entend imposer à ce réalisateur naissant. « Mais pourquoi tu me regardes comme ça ? », demande Delon, agacé. Cavalier rétorque : « Parce que je suis payé pour ça ! » Pétrifié par la répartie, Delon se tait. Ce qui le dérange, ce n'est pas tant que le metteur en scène l'observe, c'est ce qu'il pourrait déceler chez lui.

*L'Insoumis* baigne dans un univers que l'on identifiera plus facilement par la suite comme appartenant à Delon. Ce dernier s'approprie le film pour le façonner à son image. A un moment, il s'approche d'une cage avec des oiseaux et lance à l'avocate incarnée par Lea Massari : « Si l'on m'avait attrapé, je serais le tueur aux oiseaux. » Impossible de ne pas songer au tueur à gages mutique qu'il incarnera trois ans plus tard dans *Le Samourai*, de Jean-Pierre Melville, couvant des yeux son bouvreuil à l'intérieur de sa cage. Et quand, à la fin de *L'Insoumis*, Delon retourne chez sa mère, au milieu de la nature, parmi les chevaux – une image qui

rend hommage au dénouement de *Quand la ville dort*, de John Huston, où le truand incarné par Sterling Hayden, élevé parmi les chevaux, ressent le besoin de mourir au milieu d'eux –, on pense à l'homme Delon qui, dans la vraie vie, a besoin de rentrer chez lui, en Sologne, où il élève des chevaux.

#### SOUS LES FEUX DE LA CENSURE GAULLISTE

Avec son tout premier cachet d'acteur, 400 000 francs anciens, tout l'or du monde pour celui qui, à 23 ans, était garçon de café et déchargeait des camions aux Halles, Delon achète un cheval, qui coûte alors moins cher qu'une voiture. Plus tard, il montera une écurie de chevaux de course. Et quand il devient collectionneur d'art, Delon accumule avec passion les toiles de Géricault, un peintre qui saisit merveilleusement la « plus noble conquête de l'homme », par exemple dans son *Derby d'Epsom* (1821), et qui meurt à 33 ans d'une chute de cheval – l'acteur trouvait des ressemblances entre son destin et celui du peintre.

*L'Insoumis* n'est pas encore dans les salles qu'Alain Delon vogue, en août 1964, en compagnie de sa femme, Nathalie Delon, enceinte, vers d'autres cieux. Aux Etats-Unis, où une carrière américaine l'attend. Lorsqu'il débarque à Hollywood, c'est avec une copie du film d'Alain Cavalier sous le bras. Il entend le montrer aux producteurs américains et à d'autres comédiens. Il ne s'agit pas de prouver son talent – c'est fait –, mais

**LE FILM EST UN ÉCHEC PUBLIC. POUR DELON AUSSI. SON PREMIER. L'ACTEUR EN SORT BLESSÉ. CE FILM DONT IL EST SI PROCHE, QUI DIT TANT DE LUI, PRESQUE PERSONNE N'EN VEUT**

de signifier son goût du secret, sa difficulté à dire qui il est pour laisser *L'Insoumis* l'exprimer à sa place.

Dès sa sortie, le 25 septembre 1964, *L'Insoumis* se retrouve sous les feux de la censure gaulliste. Au début du film, on entend crier : « Algérie française ! » Le ministère de l'information ordonne à Alain Cavalier de baisser le son afin de taire ce slogan. Puis c'est Mireille Glaymann, l'avocate enlevée en 1962 à Alger par un commando de l'OAS, et dont s'inspire le film pour le personnage incarné par Lea Massari, qui estime que le film porte atteinte tant à sa vie privée qu'à sa vie professionnelle. L'avocate vise surtout le moment où son personnage tombe amoureux de son ancien geôlier. Mireille Glaymann obtient l'interdiction de *L'Insoumis*, qui ressortira amputé d'une vingtaine de minutes.

Avec 700 000 entrées en France, le film est un lourd échec public. Pour Delon aussi. Son premier. L'acteur en sort blessé, le producteur qu'il est devenu aussi, en raison de l'argent investi et perdu. Ce film dont il est si proche, qui dit tant de lui, presque personne n'en veut. Des années plus tard, Alain Delon aperçoit Robert Castel à la générale d'un concert de Georges Brassens, à Bobino. Castel incarne dans le film le complice de Delon, un tueur de l'OAS qui inflige une blessure mortelle à son compagnon. « Alain m'aperçoit et hurle : « Amé-rio ! » C'était le nom de mon personnage »,

raconte Castel. Comme si Delon ne voulait pas s'extraire d'une aventure qui l'a si profondément marqué.

La carrière américaine de Delon sera un demi-échec. Trois films. Un polar, *Les Tueurs de San Francisco* (1965), de Ralph Nelson. Un western, *Texas nous voilà* (1966), de Michael Gordon. Et un film sur la guerre d'Algérie, un autre, *Les Centurions* (1966), de Mark Robson. Dans une Espagne franquiste que ce réalisateur tente péniblement de faire passer pour les montagnes d'Algérie, alors que la guerre du Vietnam commence à occuper les esprits, Delon incarne un ancien d'Indochine devenu le soldat d'une autre guerre coloniale dont il perçoit la forfaiture et l'injustice. L'acteur, on le sait, a de la suite dans les idées et des obsessions. Comme si, de cette guerre d'Algérie, Delon ne voulait renoncer à devenir le visage. ■

SAMUEL BLUMENFELD

Robert Castel a été interviewé en juin. Les citations d'Alain Delon proviennent du livre « Alain Delon », d'Henri Rode (éditions Pac, 1982) et de l'article « L'Enigme Delon », de Pierre Billard, publié dans « Le Point » du 1<sup>er</sup> février 1997. Les propos d'Alain Cavalier sont extraits d'entretiens aux « Lettres françaises » (30 septembre 1964), au « Monde » (27 septembre 1964) et à « Télérama » (24 septembre 2015).

Prochain épisode « Le Clan des Siciliens », d'Henri Verneuil



JEANNE DETALLANTE

De la fenêtre de l'hôtel, on voit le métro aérien parisien franchir la Seine sur le pont de Bercy. Grâce aux wagons illuminés, on distingue même les passagers. Sur l'autre rive se dessinent les formes imposantes du Palais omnisports. Il est bientôt 17 h 30, ce 19 janvier 2010, la nuit est déjà là. Mais les personnes présentes dans cette chambre transformée en « QG » opérationnel, avec écrans d'ordinateur et téléphones cryptés, ne sont pas d'humeur à contempler la ville : leur attention est concentrée sur un autre hôtel, à 7 000 kilomètres de là, l'Al Bustan Rotana de Dubaï, où se joue un scénario digne d'un film d'espionnage.

Là-bas, dans la chambre 237, leurs collègues du Mossad, le service secret israélien, se tiennent prêts à passer à l'action. Deux équipes de deux tueurs sont mobilisées, soutenues par trois autres agents chargés de la sécurisation des lieux et de la logistique. Dans la chambre 230, située juste en face, leur cible vient de rentrer de son shopping. Enregistré à son arrivée à Dubaï sous le nom de Mahmoud Abdul Raouf, il s'agit en réalité de Mahmoud Al-Mabhouh, responsable de l'achat des armes pour le Hamas, mouvement islamiste palestinien. Les tueurs attendent le feu vert pour franchir le couloir, pénétrer dans sa chambre et lui injecter un produit mortel.

Leur tâche accomplie, ils quittent l'Hôtel Al Bustan Rotana à 17 h 46, heure de Paris. Le cadavre de la chambre 230 sera découvert dix-sept heures plus tard. Même si les premières conclusions évoquent une mort naturelle, le doute s'installe. Grâce à l'intense réseau de surveillance du pays, les autorités émiraties parviennent à repérer les membres du commando, au total une trentaine de personnes. Juste après l'assassinat, on voit, sur les images de vidéosurveillance de l'hôtel, deux des tueurs patienter devant l'ascenseur. Par rapport aux images de leur arrivée, le premier a remonté les manches de sa chemise, désormais froissée. Le second a le poignet gauche entouré d'un bandage ; sans doute le signe du recours à la force.

Aucun agent israélien n'est arrêté – ils ont tous eu le temps de quitter Dubaï –, mais les enquêteurs établissent qu'ils ont appelé à plusieurs reprises un même standard en Autriche. En réalité, selon une information inédite révélée ici par *Le Monde*, l'essentiel des appels avait pour destination finale Paris, et la fameuse cham-

bre d'hôtel du quartier du pont de Bercy. C'est de ce centre opérationnel qu'a été coordonnée l'exécution. D'après le contre-espionnage français, des agents identifiés à Dubaï étaient venus dans la capitale préparer l'opération.

En découvrant le dispositif mis en place à leur insu par le Mossad, les autorités françaises mesurent les risques encourus : aux yeux du Hamas et d'autres groupes radicaux, elles peuvent apparaître comme complices de l'Etat hébreu. Pour ne rien arranger, il apparaît que le Mossad a subtilisé des identités de citoyens français afin de fabriquer quatre passeports pour ses agents. La justice française se saisit de cette fraude aux documents d'identité, comme d'ailleurs ses homologues britannique, autrichienne et irlandaise, concernées par vingt-deux autres passeports falsifiés, mais sans grand espoir de remonter aux auteurs. « *Au moins, c'était un moyen de faire passer un message, se souvient un chef de la police judiciaire parisienne de l'époque. En judiciarisant l'affaire, nous disions qu'il s'agissait d'une atteinte inacceptable à notre souveraineté.* »

#### RAYONNER EN AFRIQUE

Contrairement aux autres pays, la France ne fait aucun commentaire public condamnant la manœuvre des autorités israéliennes. Paris préfère dépêcher sur place deux cadres du renseignement, des hommes solides et peu causants : Patrick Calvar, alors directeur du renseignement à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), et Frédéric Veaux, numéro deux de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI, devenue depuis la DGSJ). A charge pour eux de se plaindre au patron du Mossad, Meir Dagan, en lui disant en substance, selon une personne familière du dossier : « *Même si nous savons tout, nous ne ferons pas comme les Irlandais ou les Britanniques. Nous resterons amis, mais ce ne sera pas gratuit.* » Il est impossible de savoir ce que le Mossad a offert, ce jour-là, en échange

**LES TUEURS ATTENDENT LE FEU VERT POUR FRANCHIR LE COULOIR, PÉNÉTRER DANS SA CHAMBRE ET LUI INJECTER UN PRODUIT MORTEL**

## L'ombre du Mossad sur la Ville Lumière

**NIDS D'ESPIONS 316** « *Le Monde* » consacre une série d'articles à des métropoles où se joue le grand jeu de l'espionnage international. Aujourd'hui, Paris, où le service secret israélien est très actif

du silence de la France, mais la seule monnaie qui compte, dans le monde de l'espionnage, est celle du « renseignement », autrement dit des informations.

Cette affaire rappelle à quel point Paris est une ville ouverte aux espions. Elle s'y prête avec ses congrès internationaux, le fréquent passage de personnalités arabes et africaines. C'est aussi le carrefour idéal pour rencontrer des sources œuvrant dans la région. Ainsi, le Mossad fait venir à Paris ses contacts en Suisse. Bien d'autres services étrangers y ont établi des postes régionaux permettant de rayonner dans toute l'Europe, mais aussi en Afrique ou au Maghreb. A elle seule, la CIA compterait une cinquantaine d'espions déclarés à Paris, ainsi qu'une centaine de clandestins.

Au ministère de l'intérieur, les anciens ont une explication à l'attrait qu'exerce la capitale : les agents étrangers s'y sentent plutôt à leur aise, sans trop de risques d'être dérangés. Il faut dire que, côté français, l'essentiel des moyens en matière de renseignement est consacré à la lutte contre le terrorisme. Le contre-espionnage, qui nécessite du temps, passe quelque peu au second plan. « *C'est un choix politique, il faut savoir ce que l'on privilégie entre sécurité et souveraineté, malheureusement, on a négligé le travail à long terme* », regrette un ancien poids lourd du renseignement intérieur. Résultat : en 2014, par exemple, le service chargé, à la DGSJ, de surveiller les espions américains sur le sol national dépassait à peine quatre personnes et limitait son activité à la mise sur écoute du téléphone du chef de poste de la CIA.

Le Mossad, on l'a vu, occupe une place particulière dans ce théâtre d'ombres. Avec, parfois, un rôle de partenaire. Ainsi, en 2010, alors que la France envoie deux émis-

saires à Tel-Aviv pour dire sa colère, la DGSE et la DCRI s'associent, dans le même temps, au service israélien dans une délicate opération de lutte contre la prolifération des armes chimiques, baptisée « Ratafia ». L'objectif ? Piéger un responsable syrien du programme secret du régime de Bachar Al-Assad. En réalité, tout a débuté deux ans plus tôt, à Damas, par une longue approche de l'homme en question. Ses interlocuteurs ont fini par le convaincre qu'il devait suivre en France une formation pour lancer sa propre société d'import-export.

Une fois à Paris, en 2010, le piège consiste à le mettre en confiance et à le faire parler sur ses activités. Lors de ses séjours dans la capitale, il est « traité » par un faux homme d'affaires qui devient son mentor et lui présente divers contacts qui sont, en réalité, des agents israéliens. La DCRI agit en protection et assure une partie de la logistique. Lorsque le Syrien commence à émettre des doutes sur son protecteur, en 2011, il est trop tard : l'argent et les cadeaux reçus lui interdisent toute recule ; le piège s'est refermé sur lui. Entre-temps, le Mossad a acquis des informations de premier choix.

#### JOUER LA CARTE POLITIQUE

Les amis n'existent pas dans le monde de l'espionnage. Les agents français en ont eu justement confirmation au cours de cette opération conjointe. En 2011, la sécurité interne de la DCRI soupçonne les Israéliens de profiter de ce travail en commun sur l'opération « Ratafia » pour tenter une manœuvre d'infiltration, en nouant des liens jugés suspects avec des agents français. L'un d'eux a fait shabbat avec le chef de poste du Mossad à Paris, David Keidar. Le même est parti faire du tir à Dubaï avant de rejoindre en famille ses nouveaux

**LA CIA COMPTERAIT UNE CINQUANTAINES D'ESPIONS DÉCLARÉS À PARIS, AINSI QU'UNE CENTAINE DE CLANDESTINS**

amis à Jérusalem. Les accusations visent en outre des proches du Mossad qui auraient tenté de vendre du matériel de surveillance aux services français de police judiciaire, de renseignement ainsi qu'aux gendarmes du GIGN. Préablement équipé de dispositifs espions, ce matériel aurait pu leur offrir un accès direct aux enquêtes menées par la France.

De nouveau, la DCRI fait part de ses griefs aux autorités israéliennes. En 2012, deux membres de l'ambassade d'Israël à Paris, dont le chef de poste du Mossad, sont priés de quitter le territoire. On les retrouvera, de passage à Paris, en 2016, reconvertis dans le privé... « *Cette ville, c'est la cour de récréation du Mossad, se plaint un ancien du service « H » de la DGSJ, chargé de surveiller ses agissements en France. Si les Chinois et les Russes sont nos ennemis, il ne faut pas oublier que les Israéliens et les Américains demeurent offensifs.* » Selon lui, d'autres éléments compliquent la relation avec le Mossad : « *Notre capacité de réaction est limitée, car ils jouent vite la carte politique en se plaignant à l'Elysée ou à Matignon. De plus, on dépend d'eux sur des sujets sensibles et notre marge est restreinte pour empêcher certains membres de la communauté juive de leur apporter une aide logistique.* »

Au ministère des affaires étrangères, on préfère nuancer : « *Les*

*Israéliens font quand même un peu plus attention qu'avant.* » « *Avant* », c'est tout particulièrement le 8 juin 1992. Ce jour-là, un haut responsable du Fatah (mouvement palestinien), Atef Bseiso, est assassiné devant son hôtel, près de Montparnasse, à Paris. Les deux tueurs l'ont achevé, à terre, d'une balle dans la tête. Il venait de rencontrer, pour le compte de Yasser Arafat, des responsables de la DST (l'ancêtre de la DGSJ). Les services français ont peu apprécié cette mauvaise manière.

Selon le contre-espionnage français, le Mossad évite désormais les opérations létales en France et ferait moins appel à certains membres de la communauté juive de Paris. Par ailleurs, il déléguerait davantage de tâches à des sociétés privées de sécurité. L'une d'elles, baptisée « Nice », a été soupçonnée, en 2010, par le Parlement belge, d'avoir sonorisé, en 2003, les locaux du Conseil européen, à Bruxelles. Des faits jamais démontrés judiciairement. Cette entreprise, dont le capital est détenu, en partie, par des entités publiques israéliennes, a décroché plusieurs contrats en France et nie toute ambiguïté dans ses activités. Une autre société, l'agence Black Cube, attire les regards à Paris. Fondée à Tel-Aviv, en 2010, et disposant de bureaux place Vendôme, elle fait du recrutement de vétérans des services de renseignement israéliens un argument commercial, mais dément avec vigueur toute déloyauté vis-à-vis de ses clients. Signe particulier : elle a eu comme président d'honneur Meir Dagan, l'ex-directeur du Mossad (2002-2011), jusqu'à son décès, en 2016. L'homme qui, en 2010, avait autorisé l'installation du « QG » parisien de l'opération de Dubaï. ■

JACQUES FOLLOROU

Prochain épisode Bruxelles

# « Mondovino » La planète du vin se déchire sur grand écran

**VIGNOBLES EN ÉBULLITION 316** Sorti en 2004, le documentaire de Jonathan Nossiter oppose de petits vigneron et leur terroir souvent bio à de gros propriétaires qui imposent leurs goûts et leurs pratiques dans le monde entier



MA CHANSON  
D'AMOUR

**CHRISTOPHE MICHALAK**  
« WITH OR WITHOUT YOU »  
DE U2

*Elu meilleur pâtissier du monde en 2005, Christophe Michalak a travaillé dans les plus grandes maisons. Après un passage à la télévision comme juré et animateur d'émissions culinaires, il fonde son enseigne en 2015. A la tête de trois boutiques à Paris et d'un salon de thé, le chef pâtissier va ouvrir en octobre un haut lieu de la gourmandise en plein cœur de Tokyo.*

En 1987, quand le titre est sorti, j'avais 14 ans. Je me souviens de la pochette de l'album *The Joshua Tree* d'où est extrait *With or Without You* avec, au recto, une photo en noir et blanc des quatre membres du groupe, et au verso, cet arbre un peu fantomatique qui a donné le nom au disque.

A l'époque, je n'étais pas une « flèche » en anglais, et je ne comprenais pas vraiment les paroles de la chanson. Mais la force de la mélodie et de la voix de Bono m'a touché. C'est grâce à ce morceau que j'ai découvert le groupe irlandais, et que j'en suis devenu un fan inconditionnel.

Des années plus tard, *With or Without You* m'a accompagné pendant une traversée de la Californie. J'avais été marié quelques mois avant de divorcer, j'avais eu des histoires d'amour mais à 36 ans je n'avais pas véritablement trouvé l'âme sœur. Et dans cet Ouest américain, sur ma Harley, j'étais plus *without* que *with*.

## UN PEU MYSTIQUE

J'étais parti me changer les idées, avec deux couples d'amis. Je n'étais pas triste mais en les voyant amoureux, je me disais que ce serait bien que je rencontre enfin la femme de ma vie, le grand amour. Que l'on pouvait bien sûr être heureux en étant célibataire mais que la vie à deux était plus sympa, plus facile à deux. Enfin, c'est ma conviction.

Est-ce la proximité du parc national de Joshua Tree, mais j'ai écouté en boucle cet album, avec une seule oreillette et dans le fracas du bruit de la moto ? Sans doute, le besoin de m'échapper, de me réfugier dans la musique. Les paroles décrivent une relation troublée entre deux amoureux, c'est une longue chanson de près de cinq minutes comme souvent chez Bono et ses acolytes et le texte est un peu mystique. Ce titre, avec *One* du même groupe mais d'un autre album, me touche, me donne des frissons à chaque fois que je l'entends. Certains disent que *One* raconte la difficulté de vivre en couple, que c'est une chanson de rupture. J'ai bien fait de ne pas la choisir !

Un an après mon épopée californienne, en 2010, j'ai rencontré Delphine, l'amour de ma vie, mon épouse et la mère de mon fils. C'est ma partenaire au quotidien et mon associée professionnelle, nous partageons tout, notamment les mêmes goûts musicaux. Aujourd'hui, je me sens plus que jamais *with...* avec elle. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CATHERINE ROLLOT

Prochain épisode *Marianne James* : « Ne me quitte pas », de Jacques Brel.

Les premières images montrent des cultivateurs grimant aux cocotiers pour en faire tomber les noix, dans l'Etat du Pernambouc, au Brésil. Un film léger sur un paradis lointain ? Tout le contraire. *Mondovino*, du réalisateur Jonathan Nossiter, ne parle que de vin et, surtout, il a bouleversé le monde viticole, l'a parfois bousculé, indigné même, lors de sa sortie en 2004. D'autant que ce n'est pas une œuvre obscure pour un carré de spécialistes : le film a fait partie de la sélection officielle du Festival de Cannes cette même année.

Ce documentaire tourné dans plusieurs pays est une charge forte et longue (130 minutes) contre la planète du vin, ses codes, ses puissants et ses nantis. Deux mondes s'affrontent sur la pellicule, annonçant un conflit qui, depuis, s'est généralisé. D'un côté les grands domaines, du Bordelais aux Etats-Unis, les sociétés de négoce qui organisent le marché, certains *winemakers*, ces conseillers qui influent sur le goût du vin ; de l'autre, des vigneron, la plupart en bio ou en biodynamie, aux pieds solidement plantés dans les vignes, et aux discours résistants. Un monde du vin divisé entre les méchants et les bons ? Entre ceux qui imposent un goût mondialisé et ceux qui cherchent la spécificité du terroir ? C'est un peu ce qui, dans le film, a à la fois beaucoup plu et a fait fortement grincer.

*Mondovino* est un gros succès – ingrédient-clé pour nourrir la polémique. Un succès critique d'abord. A sa sortie en salle, *Le Monde* parle d'« *impertinente épopée* », *Libération* d'une « *sensationnelle enquête-reportage sur la mondialisation de la culture du vin* » et *Télérama* d'un « *docu subtilement militant, une charge irrésistible contre la mondialisation* ». Et le public suit : 274 390 entrées en France. « *Quand un documentaire dépasse 200 000 entrées, c'est un excellent résultat* », analyse Philippe Carcassonne, producteur qui a été associé à *Mondovino*. Outre les 50 000 DVD vendus, le film a bien marché à l'étranger et dans des festivals. Au total, 600 000 personnes l'ont vu. « *Et puis ce film n'a pas coûté cher* », ajoute le producteur.

## UNE SÉRIE DE DIX ÉPISODES

*Mondovino* est aussi décliné, deux ans après sa sortie en salle, en une série de dix épisodes, réalisés d'après les nombreuses images enregistrées lors des quatre années qu'a duré le tournage. Un livre, *Le Goût et le Pouvoir* (Grasset, 2007), a complété la gamme, provoquant cette réaction de l'éditorialiste des *Echos* Jean-François Péresse – par ailleurs viticulteur à Fronsac : « *Nossiter déroule depuis trois ans, comme un filon commercial, la pelote de Mondovino*. (...) *Le film était roboratif, le livre est indigeste*. »

Quand sort le film, au début des années 2000, la viticulture bio existe déjà, portée par de grands noms en Alsace, Bourgogne ou Val de Loire. Mais elle est encore ultra-minoritaire. Elle l'est toujours, mais sa progression est impressionnante. Entre 2000 et 2015, le vin bio a multiplié par 4,6 le nombre

« IL Y A CEUX QUI VOIENT UNE BOUTEILLE DE VIN COMME UN PRODUIT, UN CHIFFRE D'AFFAIRES, ET CEUX QUI EN FONT DES OBJETS DE CULTURE, ARTISANAUX »

JEAN-PIERRE FRICK  
vigneron alsacien



YASMINE GATEAU

de ses exploitations, et par 8,6 les surfaces certifiées. « *Mondovino a créé un mouvement, nous avons pu faire avancer l'honnêteté intellectuelle dans le vin, et porté des coups au monde industriel* », avance Alix de Montille, la fille d'Hubert, l'un des « acteurs » du film. Décédé en 2014, ce dernier était avocat et vigneron, à la tête du célèbre domaine familial, à Volnay et à Pommard, en Bourgogne. Casquette vissée sur la tête, l'ancien évoque dans le film le terroir, vante les vins qui ont de la « *longueur* » plutôt que de la « *largeur* », et dénonce les breuvages bodybuildés.

Retirée du domaine – même si elle en a gardé ses parts –, Alix de Montille, qui œuvre pour des associations d'aide aux migrants en Méditerranée, se souvient de l'écho du film : « *Mon père était un des premiers pionniers à revenir aux labours faits avec les chevaux, à dire non aux pesticides chimiques et à contrer systématiquement ce qui se faisait alors sur une grande majorité de la planète viticole*. » Le témoignage de son père est très fort, si fort que le film peut donner l'impression d'opposer une Bourgogne « paysanne et nature » à un Bordelais industriel.

Jean-Pierre Frick, vigneron alsacien en biodynamie, se souvient bien du film et de ses conséquences. « *Il a révélé deux mondes : celui des grosses boîtes et de la viticulture industrielle, et celui d'un vin artisanal qui cherche à s'émanciper du poids des œnologues*, explique le vigneron, dont le père, Pierre, a commencé le bio en 1970 et la biodynamie dès 1981. *Il y a ceux qui voient une bouteille de vin comme un produit, un chiffre d'affaires, et ceux qui en font des objets de culture, artisanaux*. » Si son père n'a pas attendu *Mondovino* pour faire du bio, Jean-Pierre Frick, comme Alix de Montille, souligne néanmoins l'effet d'accélérateur du film.

Parmi les « œnologues » visé par Jean-Pierre Frick, il y a d'abord Michel Rolland, l'une des cibles principales du film de Nossiter. C'est vrai que le célèbre consultant à Pomerol, qui conseille, avec ses filles maintenant, quelque 230 domaines dans 18 pays, n'a pas le beau rôle dans *Mondovino*. Près de quinze ans après, il dit que « *l'histoire est terminée* ». Ou encore : « *A 70 ans, j'en rigole plus que j'en pleure*. » Mais on sent que la digestion n'est pas achevée.

« CE FILM ÉTAIT UNE RÉPONSE À CE QUE RESENTAIENT LA PLUPART DES VIGNERONS »  
JONATHAN NOSSITER  
réalisateur

C'est un doux euphémisme, en effet, de dire qu'il a mal vécu ce documentaire auquel il a largement participé. « *Ce film est faux, archifaux, Nossiter a fait un truc pour faire du fric et il en a fait*, dénonce Michel Rolland. *Les Italiens, les Américains l'ont vilipendé, mais en France, quand quelqu'un critique le pouvoir, l'argent, ça marche. C'est bobo con, mais c'est comme ça, et une certaine presse s'est enthousiasmée*. »

## « UN DÉCLENCHEUR »

Michel Rolland, qui a l'impression d'avoir été piégé dans le film, répond à Nossiter dans un livre, *Le Gourou du vin* (Glénat, 2012), dans lequel il dénonce les méthodes du réalisateur. « *Comme il privilégie la contre-plongée, j'apparais imbu de moi-même, infâme, conquérant...* », peut-on y lire. Et d'expliquer aussi que les images le montrant systématiquement au téléphone dans sa voiture, assis sur la banquette arrière tel un capitaine d'industrie ou un ministre, sont trompeuses. « *C'est vrai, je suis souvent dans ma voiture, au téléphone aussi, mais je suis toujours devant, à côté de mon chauffeur. Je n'étais à l'arrière que parce qu'il fallait que le cameraman puisse me filmer*. »

Une autre figure du film est Aimé Guibert, fondateur du domaine de Daumas-Gassac, à Aniane (Hérault), viticulteur qui a contribué à la renaissance de la qualité du vignoble languedocien – il est mort en mai 2016 à l'âge de 91 ans. On le voit en opposant irrédicible à l'installation, dans des vignes voisines, du puissant producteur américain de vin Robert Mondavi. Guibert lance « *le vin est mort !* », tel Nietzsche proclamant « *la mort de Dieu* ». Michel Roland sourit : « *Vingt ans après, le vin est toujours vivant. Personne n'a attendu Nossiter pour penser*

*que le bio ferait partie de notre nouvelle vie. C'est inéluctable. Mais cela se prépare, cela se réfléchit. J'aimerais que l'on dise certaines vérités, comme par exemple le fait que le cuivre utilisé par les viticulteurs bio n'est pas bon et que, s'il est interdit demain par l'Union européenne, il faudra trouver autre chose*. »

Et quand le film déroule sa charge contre le célèbre critique américain de vin Robert Parker, ami de Michel Rolland, ce dernier prend sa défense : « *Parker a été un phénomène, il a fait avancer les mentalités sur l'ensemble de la planète. En bien, en mal ? Là n'est pas le problème. On n'a jamais bu d'aussi bons vins qu'en ce moment, partout dans le monde. Et il y a contribué*. »

Actuellement près de Salerne, en Italie, où il tourne avec, entre autres, Charlotte Rampling et Nick Nolte, une « *fable écologique* », Jonathan Nossiter assume, et se félicite, de l'impact de *Mondovino*. « *Ce film était une réponse à ce que ressentaient la plupart des vigneron. Le poids de l'industrie agrochimique, la transformation du vin en objet de luxe, la mondialisation du goût... Tout cela était le reflet d'une société malade, mais il y avait des résistants* », explique-t-il. Le réalisateur franco-américain, qui est aussi journaliste et sommelier à New York, a tourné *Mondovino* comme un long-métrage de fiction. « *Ma rencontre avec Hubert de Montille fut un déclencheur, il m'a séduit. Avec lui, Aimé Guibert, Yvonne Hegoburu [viticultrice en biodynamie dans le Béarn] ou encore Battista Columbu en Sardaigne, j'avais de vrais comédiens, des personnages hauts en couleur comme on en voit dans les films de Renoir ou de Grémillon*. »

Et s'il s'est fait des ennemis, recevant même à l'époque de nombreuses menaces, le réalisateur confie avoir « *des amis chez les viticulteurs de par le monde* ». La preuve ? Celui qui assure le ravitaillement sur son tournage est un vigneron de Campanie, Bruno de Concillis, « *converti au bio et à la biodynamie*. » Le débat ouvert par *Mondovino* sur le goût et les modes de production du vin continue, quinze ans après, dans la vigne et dans le verre. ■

RÉMI BARROUX

Prochain épisode *Rudy Kurniawan*, le faussaire de crus



FANNY MICHAËLIS

**BEAUCOUP D'ENTRE NOUS ONT SOUTENU L'OPPOSITION AU PROJET D'AÉROPORT À NOTRE-DAME-DES-LANDES, DÉNONCENT LE PROJET D'EUROPACITY, S'ENGAGENT CONTRE LA PROLIFÉRATION PUBLICITAIRE, CONVERTISSENT LEURS PRATIQUES ALIMENTAIRES...**

**ÊTRE NATURE 4/6** Un collectif d'intellectuels proches des milieux chrétiens dénonce la lecture conservatrice de l'encyclique écologique « *Laudato si'* », publiée en mai 2015 par le pape François, et depuis accaparée à des fins politiques par des mouvements réactionnaires

## L'écologie intégrale n'est pas ce que vous croyez

À l'occasion de l'anniversaire des 3 ans de la publication de la première encyclique écologique de l'histoire, *Laudato si'*, il est utile de revenir sur ce que le pape François entend par « *écologie intégrale* ». Ce besoin de clarification s'est d'autant plus imposé à nous qu'en France il arrive que l'écologie intégrale fasse l'objet d'une interprétation équivoque, bien éloignée de l'élan que *Laudato si'* suscite dans le monde entier et de ce que nous expérimentons autour de nous, dans nos engagements de praticiens, essayistes, économistes, théologiens chrétiens.

Pour comprendre la signification de l'expression « *écologie intégrale* », il faut rappeler l'origine de cette encyclique en commençant par le choix du titre. *Laudato si'* signifie, en vieil italien, « loué sois-tu ». Ce sont les premiers mots d'une prière de saint François d'Assise, appelée aussi *Cantique de frère Soleil*. Ce magnifique poème est une louange à la beauté de la terre et aux créatures, alors même que le saint vivait un moment de souffrance. Le choix de ce titre est le point de départ que propose le pape : changer de regard vis-à-vis de la nature en détournant l'humain d'une posture surplombante pour adopter une posture fraternelle.

Ce saint du XIII<sup>e</sup> siècle a aussi inspiré le nom choisi par Jorge Bergoglio, le pape actuel. L'héritage de saint François est intéressant à plusieurs titres : sa fraternité avec la nature, son aura au-delà du monde catholique et son attitude révolutionnaire face à l'Église et aux valeurs dominantes. François avait aussi un sens certain de la communication, l'un des faits les plus connus étant sa décision de se dénuder en place publique pour renoncer aux vêtements de son père, riche marchand d'étoffes. Enfin, François a reçu du crucifix de saint Damien la mission suivante : « *Va et répare ma maison.* »

Longtemps, la maison a été comprise comme l'Église ; aujourd'hui, le pape François actualise ce message en l'appliquant à la « maison commune », la Terre, qui a besoin d'un engagement fort des chrétiens et de toutes les personnes de bonne volonté. Cet appel a été adressé par le pape le

6 juillet à des centaines de représentants chrétiens du monde, engagés pour l'écologie et réunis pour la première fois à Rome.

Le concept d'écologie intégrale est une expression utilisée depuis plusieurs années ; elle apparaît à sept reprises dans l'encyclique *Laudato si'*. Elle est bien loin de l'interprétation d'un bastion du néoconservatisme, comme le disent certains. Il est bien possible que des cercles aimeraient sélectionner, réduire, adapter la parole papale en la présentant à leur façon pour appuyer un certain catholicisme conservateur ou une droite extrême ou « nouvelle », en déshérence idéologique. Or, si un courant bruyant existe bel et bien, qui voudrait confondre intégral et intégriste, il est loin d'être représentatif, et encore moins majoritaire, chez les chrétiens.

### LE NATIONALISME, UN CONTRESENS

L'écologie intégrale n'implique pas le nationalisme. La notion de « limite », par exemple, apparaît effectivement dans l'encyclique du pape François et dans la pensée ignacienne (comprendre des jésuites), mais elle s'applique surtout aux limites de la planète et non, comment certains aimeraient l'interpréter, au limes, entendu comme un ensemble de frontières nationales qu'il faudrait renforcer à tout prix. Au

contraire, le pape insiste sur « *la conscience que nous sommes une seule famille humaine* » et sur l'importance des instances supranationales.

L'écologie intégrale ne se réduit pas non plus à la bioéthique. Ce serait un contresens par rapport à l'ampleur de l'encyclique, où ce sujet, certes important, est loin de résumer ce que les chrétiens ont à dire et à faire dans ce monde où les écosystèmes sont détruits à grande vitesse, où la disparition des oiseaux et des insectes pollinisateurs mettent en danger une grande partie de ce que *Laudato si'* appelle « *la création* » (l'humanité et l'ensemble de la vie sur la planète Terre). Les premières occurrences du terme « *écologie intégrale* » dans *Laudato si'* font référence à saint François d'Assise et à sa capacité à nous percevoir comme terriens, partie d'un écosystème. Le « *Poverello* » percevait cette interdépendance avec les yeux de la foi et de la poésie ; la science moderne la confirme.

L'écologie intégrale est ailleurs, elle est chez les nombreux (même s'ils sont discrets) chrétiens engagés à Notre-Dame-des-Landes, dans les villages d'Alternatiba ou dans d'autres causes environnementales, dans les mobilisations contre la loi sur l'immigration, dénoncée par bien des ONG chrétiennes, alors que l'ONU estime à plusieurs dizaines de millions les migrants climatiques. « *Tout est lié* », répète l'encyclique. C'est pourquoi le pape a mis en place, en 2017, un dicastère (ministère) au « *développement humain intégral* », qui comprend à la fois la question des migrants et celle de l'écologie. C'est d'ailleurs Bruno-Marie Duffé, l'ancien aumônier du CCFD-Terre solidaire (première ONG de développement en France, peu encline au conservatisme) qui a en été nommé secrétaire.

*Laudato si'* montre au contraire que les chrétiens ont un rôle à jouer, avec d'autres, et souvent après d'autres (le pape le reconnaît avec humilité), dans la « *sauvegarde de la maison commune* » gravement menacée. François insiste surtout sur la gravité du dérèglement climatique, la chute de la biodiversité ou les conditions de vie déplorables dans bien des mégapoles du monde. L'écologie intégrale, c'est entendre simultanément « *le cri de la terre et celui*

**LE PAPE FRANÇOIS EST ISSU D'AMÉRIQUE DU SUD, OÙ LES MILITANTS ÉCOLOGISTES SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À LAISSER LEUR VIE DANS DES LUTTES ÉCOLOGIQUES AUX CÔTÉS DES PLUS PAUVRES ET DES AUTOCHTONES**

des pauvres ». Le pape est issu d'Amérique du Sud, où les militants écologistes sont de plus en plus nombreux à laisser leur vie dans des luttes écologiques aux côtés des plus pauvres et des autochtones.

*Laudato si'* se situe dans une continuité, celle d'une écologie nécessitant un « *changement radical dans le comportement de l'humanité* » dont parlait Paul VI en 1971 : François, qui rend hommage au « *mouvement écologique mondial* », appelle de façon répétée les chrétiens au dialogue avec les écologistes, ce qui exclut de fait une posture identitaire ou défensive qui obère le dialogue.

Trois ans après *Laudato si'*, des chrétiens de plus en plus nombreux s'engagent pour le « *respect de la création* », dans la lignée des rencontres œcuméniques des années 1980 instaurant « *un temps pour la création* » en septembre, puis du collectif Vivre autrement qui, regroupant une trentaine d'ONG chrétiennes, a animé des initiatives alternatives à la surconsommation dans les années 2000.

### EXPÉRIMENTATIONS ET RÉSISTANCES

Cette dynamique s'inscrit également, en France, dans la suite d'événements et d'actions plus récentes parmi lesquels on peut citer les Assises chrétiennes de l'écologie, qui, en 2011 et 2015, ont regroupé mille, puis deux mille personnes pendant trois jours à Saint-Etienne ; le Jeûne pour le climat, lancé en 2014 par quelques chrétiens inspirés qui, en quelques mois, a réuni plus de trente groupes interconfessionnels de jeûneurs ; le label Église verte qui, depuis fin 2017, mobilise déjà plus de cent communautés, neuf mois seulement après son lancement ; ou encore les nombreux débats qui s'organisent autour de l'ouvrage *Plaidoyer pour un nouvel engagement chrétien* (Pierre-Louis Choquet, Jean-Victor Elie, Anne Guillard, Les Éditions de l'Atelier, 2017).

Beaucoup d'entre nous ont soutenu l'opposition au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, dénoncent le projet destructeur d'EuropaCity, s'engagent contre la prolifération publicitaire, convertissent leurs pratiques alimentaires... Beaucoup s'engagent dans des styles de vie radicalement nouveaux. Parmi les structures qui ôtent leur épargne de l'industrie fossile, un tiers sont des organisations chrétiennes, pesant concrètement sur ce qui – espérons-le – permettrait de contenir à 2 °C le réchauffement climatique. Il s'agit là d'un « *engagement intégral* », comme le montre la thèse de Ludovic Bertina. Cette dynamique foisonnante et cette diversité sont le véritable visage d'une écologie intégrale, bien loin d'un courant néoconservateur. Un annuaire chrétien de l'écologie paru en ligne en janvier en est le reflet, qui comporte près de deux cents entrées dans de nombreux domaines.

L'écologie intégrale n'est pas un programme politique. L'adoption de styles de vie individuels et collectifs soucieux de la sauvegarde de notre maison commune implique des décisions de mobilité, d'épargne, de rapport au travail, à la publicité, à la technique. Tout cela modifie nos vies encore plus que nos gouvernements. Le politique, aujourd'hui, passe, comme l'a montré l'historien et théologien Jacques Ellul (1912-1994), par une multitude de groupes qui cherchent, expérimentent et résistent, dans l'ouverture et le dialogue, aux logiques dominantes néfastes. ■

COLLECTIF

Prochain épisode Alice Le Roy : « *Que pèsent les champs de la plaine de France face à des rêves de bâtisseurs ?* »



DIOR.COM - 01 40 73 73 73 PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE

Une femme est une femme © 1961 STUDIOCANAL - Euro International Films S.p.A. Tous droits réservés.



Elle s'en va.

# DIOR